

LE TRIFLUVIEN

AVANT TOUT SOYONS TRIFLUVIENS.

Vol. XIX No. 17.

EDITION B.-H. DOMADAIRE

Rédigé en Collaboration.

TROIS-RIVIERES

VENDREDI 1 MARS 1907

L'hon. M. J. Bureau

L'Hon. M. Jacques Bureau a été réélu hier député pour la division Trois-Rivières et St-Maurice.

Sous les circonstances ses adversaires politiques n'ont pas cru devoir lui faire d'opposition et bon nombre d'entre eux ont signé son bulletin de présentation.

Voici la liste de ceux qui ont signé:

Arcand Charles
Ayotte, P. V.
Arcand, Maurice
Allary, Emmanuel
Allary, Alcide
Balcer, A.
Brunelle, G. B.
Bellefeuille, F.-X.
Bourgeois, John
Balcer, Eug.
Bigué, Philippe
Baptist, Alex.
Boucher Elie
Brunelle, Arthur
Badeaux, Louis
Bégin, Eug.
Boulard, L. T.
Bégin, Jos.
Bourassa, Henri
Bourassa, François
Blais, L. D.
Blais, Albert
Bondy, A. D.
Bergeron, A.
Bergeron, Irénée
Béland, Philippe
Bourassa, Hector
Baxter, D.
Bellemare, Nérée
Bellemare, Agapit
Bellemare, Narcisse
Beauchemin, C. N.
Beauchemin, Jos.
Charbonneau, Napoléon
Cloutier, Arthur
Coutu, Atchez
Carignan, H.
Comtois, A. J.
Collins, Alex.
Chamberland S.
Clément, N. E.
Caron, Edouard
Chevalier, Félix
Carbonneau, Henri
Chainé, Adrien
Carbonneau, Joseph
Carbonneau, Arthur
Clair, L.
Drolet, P. A.
Dufresne, L. E.
Dufresne, Georges
Dufresne, Henri
Dion, Chas.
Dufresne, Jos.
Désaulniers, Isaac
De Beaujour Princeville A.
Défaussés, Léonide
Descoteaux, F.-X.
Duval, Zéphir
Descoteaux, S.
Duval, E. O.
Dupont, Trefflé
Dupont, Elzéar
Dupont, Hilaire
Dorion, Hercule
Drew, Aimé N.
Descoteaux, Hercule
Delisle, H. J.
Descoteaux, C. A.
Descoteaux, A. J.
Delisle, L. A.
Descoteaux, Victor
Delisle, Georges, I.
Dugré, Téléphore
Farmer, F. F.
Fiset, L. P., M. P.P.
Fortin, J. L.
Fregeau, J. B.
Fleury, Jos.
Ferron, David
Fugère, Adolphe
Frenette, Jos. D.
Fournier, F.
Girard, Léopold
Gouin, P. A.
Guilbert, Art. J.

Godin, W. N.
Grant, Robert, F.
Gauthier, Maxime
Gauthier, Adélaïde
Gariépy, J. P.
Gauthier, Chas
Genest, Armand
Giroux, Jos.
Guillemette, Napoléon
Gauthier, Zéphirin
Gauthier, J. O.
Garceau, Gédéon
Gélinas G. E.
Gélinas, Arthur
Gélinas Charles
Gélinas, Ls Gée.
Girardin, Dionis
Gomerille, Joseph
Héty, J. E.
Hould J. B.
Harnois, Zéphirin
Hould, Arthur
Hamel, C. Z.
Hamel, L. P.
Huot, Alp.
Hélie, Joseph
Héroux, Arthur
Houle, A.
Imbleau, Joseph
Jourdain, L. F.
Jutras, C. Z.
Lassonde, P. L.
Lamb, Henri
Leprohon, Jos.
Lamothe, Jos.
Lajoie, R.
Lajoie Ars. Gérin
Laurin, Alph.
Lafontaine, Maj.
Legaré, A.
Legaré, Théop.
Lefebvre, Michel
Lafontaine, A.
Lozeau, Lorenzo
Lemyre, Maxime
Lemyre, Amable
Laplace, Josaphat
Laplace, Joseph
Lemyre, Eugène
Lacerte, Maxime
Lajoie Joseph
Lapointe Adélaïde
McPherson, John
Morrisette, Geo.
Morrisette, N. A.
Mailhot, N.
Morrisette, Trefflé
Morin, Joseph
Morrisette, B.
Massé J.
Mayrand Olivier
Montour, Adolphe
Montour, Adélaïde
Milot, Hercule
Milot, Denis
Milot, Lucien
Milot, Noé
Milot, C. H.
Milot, Napoléon
Milot, Gustave
Milette, J. A. E.
Nault, Jacques
Nort, L. P.
Panneton P. E.
Panneton, Benj.
Panneton F.-X.
Panneton, Emilo
Provencher, Ad.
Pothier, R. A.
Pronoveau, Elie
Panneton J. P.
Parent A. E.
Parent, Rich.
Pratte, Trefflé
Pothier, Médéric
Pothier, Achille
Pagé, C.
Ricard, J. H.
Ricard, L. V.
Rouette, C.
Ricard, L. A.
Rocheleau, Ovide
Ricard, Adolphe
Rivard, E.
Ryan, John.
Sarasin, P.
St-Pierre, Geo.
St-Pierre, L. P.
Spénard, Arthur
Schiller, T.
St-Louis, A.
St-Louis, Cyprien
Tourigny, F. S.
Tessier, J. A.

Teasdale, C. J. N.
Turcotte, F. E.
Toupin, F. X.
Turgeon, Z.
Vanasse, F. X.
Vigneau, J. H.
Villemure, Ed.
Vaillancourt, E.
Williams, R. W.
Williams, J. Lewis.

Fondation de deux cercles

— DE —

L'A.C.J.C. et Yamachiche

Le 25 juin 1903, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française tenait son premier congrès dans la salle de l'Union Catholique à Montréal. Quatre-vingt huit jeunes Canadiens-français, au nombre desquels étaient — pour ne citer que trois noms — MM. Omer Héroux, Henri Bernard et Amédée Denaut, jetaient les bases de l'Association, qui aujourd'hui a des ramifications dans tous les collèges classiques catholiques des provinces de Québec et de Manitoba. Ces hardis pionniers conviés par les élèves de philosophie du collège Sainte-Marie, étaient accueillis de toutes les parties de la province. Nos frères de l'Ouest, dont l'âme religieuse et patriotique vibre toujours si bien à l'unisson de l'âme québécoise, étaient représentés à ce premier congrès.

L'année suivante, à l'occasion de la fête nationale, trois cents congressistes se pressaient dans la salle académique du collège Sainte-Marie, sous la présidence d'honneur de Mgr Bruchési, qui fondait définitivement l'Association et la reconnaissait chaleureusement à la bienveillante attention de ses vénérés collègues dans l'épiscopat.

M. Henri Bourassa M. P., invité à adresser la parole aux congressistes à l'Université Laval, salua avec enthousiasme la jeune Association dans un discours dont le fond était un sérieux examen de conscience national. La jeunesse, électrisée par cette mâle et fière éloquence, offrit, séance tenante, le titre de "membre d'honneur" à M. Bourassa, qui l'accepta. D'où cette sympathie, nous dirons même ce lien de solidarité entre le député de Labelle et les jeunes, sympathie et solidarité, que le temps ne fait qu'accroître et cimenter.

L'A. C. J. C. dont le but est "d'opérer le groupement des Jeunes Canadiens-français et de les préparer à une vie efficace militante pour le bien de la religion et de la patrie", fait appel à toutes les bonnes volontés. Après les universités, les collèges classiques et commerciaux, la jeunesse des villages et des campagnes commence à donner dans le mouvement.

C'est ainsi que deux cercles viennent d'être fondés à Yamachiche. Le premier, le cercle Sainte-Anne, recruté parmi les élèves des Frères, compte vingt-deux membres, et le second, le cercle Dorion, composé de jeunes villageois, en compte déjà vingt-huit. Et, tout le fait présager, la boucle de neige va grossir rapidement.

Les officiers du cercle Dorion, — nom du curé de la paroisse de 1853 à 1889 —, élus au scrutin secret par les signataires de l'acte d'adhésion à l'A. C. J. C., sont: Eugène Lacerte président; Arthur Villemure, vice-président; Raoul Pellerin, secrétaire; Emile Bellemare, tré-

A suivre sur la 2^e page

Bonne nouvelle pour les Déposants !

La Banque d'Hochelaga

PAIERA OU CAPITALISERA A L'AVENIR

Les intérêts sur Dépôts d'Épargne, quatre fois par année aux mêmes que ses dividendes, savoir :

1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre.

Quelques chiffres éloquentes, extraits de son rapport du 30 Nov. 1906.

Capital autorisé	\$4,000,000.00
Capital payé	2,000,000.00
Fonds de réserve et profits non divisés	1,619,710.57
Dépôts	12,250,816.78

(Augmentation pour l'année dernière \$1,994,316.29.)

Or et argent en caisse, et autres valeurs immédiatement réalisables	5,262,091.17
Actif total	18,224,340.36

(Augmentation pour l'année dernière \$2,559,879.95.)

N. B.—Surplus de l'Actif sur le Passif du au public \$3,619,710.50

Comme le prouve l'état ci-haut, La Banque d'Hochelaga est non-seulement la Banque Canadienne Française la plus forte, mais c'est aussi, une des Institutions financières les plus solides du Pays !

Nous recevons ici, tous les jours, les cours du change sur tous les pays du monde, et nous vendons directement le change sur Londres et Paris

N. B.—Nous vendons aussi des Mandats, payables au pair, dans le monde entier, aux mêmes taux que les Compagnies d'Express.

J. F. BOULAIS, Gerant,

Succursale des Trois-Rivières

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

SIEGE CENTRAL : 7 & 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada

BUREAU DE DIRECTION

PRESIDENT : Monsieur H. LAPORTE,
VICE-PRESIDENT : M. S. CARSLY, Monsieur ROD. FORGET,
Monsieur G. N. DUCHARME, (Monsieur G. M. BOSWORTH,
Honorables L. BEAUBIEN, Monsieur TANCREDE BIENVENU,

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-Censeurs)

PRESIDENT Hon. Sir ALEX. LACOSTE, VICE-PRESIDENT : Dr E. P. LACHAPELLE,
Honorables C. J. DOHERTY

Gérant Général : TANCREDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN Inspecteur : ALEX. BOYER

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, accepte les comptes d'épargne depuis \$ 1.00

Elle paie les intérêts sur les dépôts 4 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

—Vous pouvez aussi déposer votre argent sur CERTIFICAT DE DEPOT spécial, payable à HUIT JOURS D'AVIS et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. cent, 6 mois, 3 1/2 p. cent, 12 mois, 3 3/4 p. cent. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$ 500., ou plus.

Succursale à Trois-Rivières, No. 26 rue Du Platon.

NAP. LANGLOIS,
GERANT.

P. A. COUIN

—IMPORTATEUR DIRECT—

Ferronneries & Quincailleries

Département du Gros 13, RUE CRAIG.

Magasin de Détail 8, RUE DU PLATON

SPECIALITES

Marchandises pour Marchands, Forgerons, Voituriers et Constructeurs. Ces messieurs trouveront un assortiment complet des lignes dont ils ont besoin, et ce, à des prix garantis.

Agent pour les célèbres Vernis Valentine & Cie, de New-York et Harland & Sons, Merton, Angleterre.

Toute commande par la malle est promptement et soigneusement remplie.

AVOINES, SONS, FOIS,

POMMES, MIEL.

VENTES SUR COMMISSIONS
Remises promptes
BANQUE D'HOCHELAGA
GROS SEULEMENT
G. A. Chouliou & Cie, 14 Place Royale, Montréal.

PIE

SE

Dans le volume que vient de publier le vicomte de Colleville sur Pie X intime, nous trouvons ces notes sur le zèle que déploya à Venise pour la presse le cardinal Sarto:

"Si le cardinal Sarto agissait par la parole dans les Congrès, par l'action électorale, par les œuvres ouvrières sur les masses populaires, il était bien convaincu que le moyen d'action le plus puissant au temps présent était la presse, la bonne presse, et il mit tout en œuvre pour avoir un journal régional qui pût combattre énergiquement la presse maçonnique de tout le patriarcat.

"Léon XIII n'avait-il pas dit au P. Bailly lors de la création de la 'Croix'?"

"Il y a une extrême urgence à ce que les catholiques mettent l'armement de la presse à la hauteur de celui de leurs adversaires." Et ne répétait-il pas volontiers cette parole de Mgr Ketteler: "Si saint Paul revenait de nos jours, il se ferait journaliste."

Mgr Lavergerie ne mettait-il pas la fondation d'un bon journal au-dessus de celle d'une école et même d'une église?

Dans la seconde année de son pontificat, le 22 février 1879, s'adressant à des journalistes catholiques, Léon XIII avait dit: "Nous sentons que notre temps a besoin qu'une telle assistance et que de tels défenseurs lui soient donnés à l'encontre de cette effrénée liberté de la presse, qui sème en nombre presque infini des feuilles vouées à la subversion de la vérité et à l'empoisonnement des mœurs."

"Malgré les difficultés sans nombre que rencontra le cardinal Sarto pour faire vivre la Défense, de Venise, cette feuille devint une des plus populaires de toute la péninsule.

"Mais, je le répète, ce ne fut pas sans peine; maintes fois le journal faillit, malgré les grands sacrifices du patriarche disparaître faute de ressources; toujours Sarto trouva l'argent indispensable pour éviter la faillite; il emprunta souvent et il déclara même: 'Si je devais donner ma croix pectorale, engager mes ornements et mes meubles pour garantir l'existence de ce vaillant journal, je le ferais et de grand cœur.'"

"Enfin, cette lutte énergique triompha de tout, même de l'apathie des catholiques, et le journal la 'Défense' est maintenant, je le répète, un des journaux catholiques les meilleurs et les plus solides de l'Italie.

"Encore une bonne œuvre à mettre à l'actif du glorieux Pie X et, cette œuvre, il l'a poursuivie avec une opiniâtreté, un entêtement qui sont une des caractéristiques de l'esprit du nouveau Pontife.

"Le cardinal Sarto était dans ces sentiments pour la presse en communion d'idées avec Léon XIII, avec Mgr Lavergerie, avec Pie IX qui avait déjà compris l'importance des journaux chrétiens.

"Il résumait en deux lignes tout le programme de la presse catholique.

"Concilier avec les doctrines romaines les plus pures, avec l'obéissance la plus entière à toutes les définitions, les décisions, instructions et instructions pontificales, tout ce qu'il y a de légitime dans les tendances et les aspirations du temps où nous vivons."

Un fait prouvé

Devrait convaincre les plus sceptiques de sa vérité.

S'il y a le plus léger doute dans ses esprits que le germe des pellicules n'existe pas, le doute se trouve éclairé par le fait qu'un lapin auquel il a inoculé ce germe devient pelé dans l'espace de six semaines.

Il doit alors être apparent à toute personne que le seul moy-

en de prévenir la calvitie, est la destruction du germe, ce qui est accompli avec succès dans cent pour cent des cas par l'application du Newbro's Herpicide. Les pellicules sont causées par le même remède Newbro's Herpicide. Refusiez les substitutions. "Détruisez la cause, vous détruirez l'effet." Vendu par les meilleurs pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres-poste pour échantillon à The Herpicide Co. Détroit, Mich. R. W. WILLIAMS Agent spécial, Trois-Rivières. Deux prix: 50 cts et \$1.00 la bouteille.

Lisez-vous le "Samedi" ?

Le plus volumineux des journaux illustrés, de langue française, à 5 cts. 40 à 84 pages par semaine

Intéressant mélange de sérieux et le comique. 40 gravures au moins par numéro. Donne plus de feuilleton que n'importe quel autre journal connu. Musique, pages féminines, recettes. Vend des patrons et des gravures-primés à bon marché à sa clientèle. 3 jolis concours, au moins, par semaine avec prix en argent. Intermédiaire des échangistes de cartes-postales du monde entier.

Le Samedi-Noël et le Samedi-Pâques sont réputés les deux plus belles publications du genre. Vendu dans tous les dépôts à 5 cts le numéro.

Abonnement—un an, \$2.50; six mois, \$1.25; trois mois, 65c. Poirier, Bessette & Cie, 198 Boulevard St-Laurent, Montréal, Canada.

PACIFIQUE CANADIEN

NOUVEL HORAIRE

En vigueur depuis

15 OCTOBRE 1906

Trains quittant Trois-Rivières

Pour Québec 3.38 a. m.

" " 7.00 a. m.

" " 12.26 p. m.

X " " 4.43 p. m.

b " " 7.10 p. m.

Pour Montréal 2.45 p. m.

X " " 6.30 p. m.

a " " 11.25 a. m.

X " " 3.52 p. m.

b " " 6.30 p. m.

X Pour Grandes Piles 7.20 a. m.

X " " 12.32 p. m.

X " " 5.00 p. m.

Un train venant de Montréal

le dimanche arrive à Trois-Rivières à 12.16 p. m. et y demeure.

a tous les jours.

x tous les jours excepté dimanche

b dimanche seulement.

D. CHENEVERT.

Agent.

No 4 rue Du Platon.

CACHETS DU DR FRED DEMERS

CONTRE LE MAL DE

L'efficacité de ces cachets est telle qu'ils guérissent en 5 minutes tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons — En vente partout — pot, 1387 St-Laurent, Montréal.

30 YEARS EXPERIENCE

PATENT

Anyone sending a sketch and description will quickly ascertain our opinion free of charge. Our invention is strictly confidential. Send sketch and description. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice. Without charge, in the

Scientific American

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Published by Munn & Co., 311 Broadway, New York

Louis Brunelle & Frere

Marchands-Epicier s

EN ROB ET EN DETAIL

Les clients trouveront à des prix spéciaux, pour la ville des marchandises de première qualité en tous genres. Café et Thé de 20 à 40 cts. Pâtisseries (importées) et Canadiennes. Poudre à Pâte avec jolies Amandes, Biscuits Fromages de toutes sortes: canadien, Fromage, Oka, Gruyère, Crème, Roquefort. Bœuf, Mouton, Cœur, Jambon et Bacon etc. Vins de France, le choix Brandy, Champagne, Vin de Table, Vieux Whisky, Vieux Port en bouteille et au gallon. Nous avons les coupons sur marchandises de tablette, ayant droit à de magnifiques cadeaux en argenterie. Nous ferons un plaisir d'aller prendre les ordres à domicile lorsqu'on nous en fera la demande.

LA VISITE EST SOLICITEE

THOMAS BOURNIVAL.

A CHAND-EPICIER

THOMAS BOURNIVAL offre à sa nombreuse clientèle à des prix excessivement bas.

Graines de Mil Canadien, Trèfle Rouge, Vermont, Alsike et Blanc, Blé et Blé-d'Inde à Silo

ainsi que toutes autres variétés de Graines de semence, portant l'approbation du gouvernement.

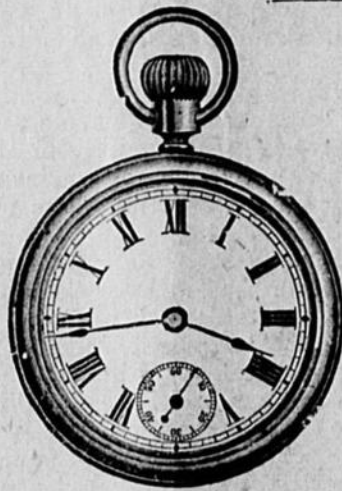
Insistez pour la farine à boulanger "Polar Star" et la farine à pâtisserie "Castor".

et 48 rue des Forges.

Pour Cadeaux allez chez

A. BERGERON

HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN



No 30 Rue des Forges
TROIS-RIVIERES

Importateur de Montres, Horloges, Bijouteries, Argenteries, Verre coupé, marchandises en cuivre, bronze, porcelaine. Assortiment de Chapelets, montés en Or et en Argent Médailles, etc.

Ouvrage fait par des ouvriers de première classe, ordres reçus par la malle et exécutés dans le plus court délai.

J. A. DUPLESSIS

INGENIEUR-MECANICIEN

Manufacturier d'ENGINS à VAPEUR et à GAZOLINE, ROUE A L'EAU, ARBRES DE COUCHE, COUSINETS, PALIER et SUSPENSOIR (kanger).

Toutes sortes de machineries pour Moulin à Scie, Moulin à Farine, Manufacture et tout ouvrage en fer et en cuivre.

Réparations de toutes sortes faites avec soin

SPECIALITE : Scissaille et Poinçonneuse (shear and die) pour Forgerons et (Jack screws)

TOUTE LETTRE RECEVRA UNE REPONSE.

33, RUE ST-GEORGES

TROIS-RIVIERES

PEINTRES

nos couleurs sont les plus fines, nos huiles et vernis sont d'une pureté et d'une qualité incomparables, nous avons toutes les fournitures de peinture.

Placards, Vitres, Mastic, Diamants, etc. aux Meilleures prix.

The EDW. CAVANAGH CO. Ltd. 2667, rue Notre-Dame, MONTREAL.

Adresses d'Affaires

N. Martel C. R.
N. L. Duplessis, C. R.
MARTEL & DUPLESSIS
Avocats
Rue St-Joseph
Trois-Rivières.
1,6,1904

JOS. G. HARNOIS
Avocat
33 Avenue Laviolette
Trois-Rivières

METHOT, COMEAU, OGDEN
Avocats
15 et 17 Bonaventure
Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD L. L. B.
Avocat
27, Rue Alexandre.
1,5,04

L. P. GUILLET
Avocat
27 1-2 rue Alexandre

B. P. 46
BLONDIN & DESY
Avocats
20 rue St-Joseph.

MM. Blondin et Desy tiendront aussi un bureau à Louiseville chez M. J. A. Coutu N. P. et un à Grand'Mère chez M. P. E. Blondin N. P.

Tel Bel 421. **B. P. 646**
A. LEBRUN
Notaire
23 Bonaventure

Argent à prêter, à la ville et à la campagne, sur garantie hypothécaire ou autre,

TELEPHONE BELL 235.
J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire
Bureau et résidence: Coin des rues Hart et Alexandre. Ancienne place de P. O. Guillet, N. P. Secrétaire des commissaires pour l'érection des paroisses, la construction des églises, etc.

Argent à prêter sur hypothèques à la ville et à la campagne. 1-8-1a

Tel. Bell No 110
Dr. J. E. DOHAN.
Chirurgien-Dentiste
Trois-Rivières, P. Q.
Bureau: Edifice Banque Hochelaga.

LES DOCTEURS
De BLOIS & TOURIGNY
Anciens Elèves
DES HOPITAUX DE PARIS
Ont ouvert des Bureaux de consultation au
No. 21
AVENUE LAVIOLETTE
TROIS-RIVIERES

Medecine, maladies des femmes, maladies nerveuses et chroniques.
Heures de bureau: } 8 à 10 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 9 p. m.

NORMAND & CARIGNAN
Agents d'Immeubles
Bureau: Bâtisse Banque d'Hochelaga, Deuxième Etage.
TROIS-RIVIERES 25-9-1a

Mon Principe

IL faut qu'un complet ou un pardessus s'adapte bien et possède un certain cachet individuel pour que le client aime à le porter et soit par conséquent satisfait.

Ma clientèle a toujours cette satisfaction que vous cherchez. Pourquoi ne le seriez-vous pas?

Boutons pour Costumes de Dames livrés à court délai.

Jos. Lambert,
Marchand-Tailleur,
89 rue Notre-Dame — 18
TROIS-RIVIERES

The Montreal Produce Merchants' Association

A la demande de "The Montreal Produce Association Co.", nous publions la lettre qui suit

Aux Fabricants et aux Propriétaires des Beurreries et Fromageries:

Messieurs,

"The Montreal Produce Merchants' Association" craignent que les cultivateurs laitiers ainsi que les propriétaires de fabriques, dans plusieurs sections, ne sont pas suffisamment éveillés et ils ne réalisent point le besoin d'avancer.

LE FROMAGE

Le Canada a pris le premier rang dans le monde dans la fabrication du Fromage d'une qualité uniforme et belle, mais il y a encore de la place, dans quelques essentiels, pour l'amélioration.

L'apparence.—On a fait bien peu, ou pas d'améliorations dans l'apparence de notre Fromage ou de nos boîtes depuis quelques années. C'est déjà devenu une habitude, dans plusieurs sections, que les boîtes soient faites par le fromager lui-même. Ce dernier ne peut pas rassembler le matériel dans une telle manière afin que les boîtes soient bien justes, fortes et jolies.

Dans plusieurs cas les moules à Fromage dans les fabriques sont vieux et usés, et par conséquent le Fromage sorti de ces moules penche plus d'un côté que de l'autre; il est irrégulier en grosseur et il manque le joli fini lisse et la belle apparence qui aident beaucoup dans l'écoulement du Fromage. Lorsqu'on y ajoute des pesées irrégulières, des boîtes mauvaises et qui ne font pas bien, ceci fait beaucoup de tort à la vente du Fromage canadien.

Les bâtisses.—Un grand nombre des bâtisses de fabriques sont d'un caractère primitif; elles sont bâties sans aucune idée de permanence avec de mauvais drainage ou peut-être elles n'en ont pas du tout, et en effet c'est une bâtisse pauvrement construite. Le bassin au petit lait est mal-propre, faute de ne pas être bien nettoyé; les tablettes dans la chambre de maturation sont vieilles et elles souillent le Fromage, et les environs sont dégoûtants.

Les petites fabriques doivent se réunir et ils devraient construire une fabrique grande et commode.

Dans plusieurs sections d'Ontario c'est le fabricant qui a coutume de charrier le lait, le cultivateur payant pour; ceci chasse toutes les excuses pour les petites fabriques. Dans la Province de Québec et dans la partie est d'Ontario le cultivateur passe des heures chaque jour à charrier son lait à la fabrique au lieu de joindre avec son voisin à un coût de moins que la moitié de la valeur de son temps.

De nouvelles manières.—On de vrait faire disparaître la manière informe qui continue en expédier le Fromage de la fabrique; ceci entraîne beaucoup trop de travail dans la tonnelerie et dans l'inspection.

Les boîtes devraient être taillées jusqu'à ce que les couvercles touchent au Fromage, et les couvercles devraient être cloués. Le coût de la tonnelerie de Fromage à Montréal est de 2c. à 3c. par boîte, et ce montant devrait être payé, d'une manière ou de l'autre, par les propriétaires de fabriques. Pourquoi les propriétaires de fabriques ne font-ils pas cet ouvrage?

Toutes fabriques doivent marquer le Fromage fait de chaque bassin d'une marque séparée, commençant disons, le premier jour en marquant les premiers Fromages "1", le deuxième bassin "2", le troisième "3", et suivant le jour après avec le numéro "4", "5" et "6", etc., jusqu'au jour de l'expédition, et

en suite recommençant de nouveau pour la prochaine expédition. Ces numéros pourraient être mis sur le Fromage lorsqu'il sort de la presse, le numéro "1" étant placé sur chaque Fromage du premier bassin, le numéro "2" sur chaque Fromage du deuxième bassin, et ses chiffres pourraient être transportés aux boîtes au temps de l'expédition. Ces chiffres doivent être mis près de la jointure de la boîte et la marque et la pesée du côté vis-à-vis.

L'inspection.—En suivant ces conseils, ce serait très facile pour le receveur à Montréal de choisir un Fromage de chaque bassin, et en ce faisant il obtiendrait une inspection absolue du lot en entier; et s'il venait à trouver du Fromage qui faisait défaut, le receveur tout de suite pourrait savoir combien il y en a qui fait défaut. Ceci donnera justice et ça diminuera le coût encouru en ouvrant chaque boîte.

Marques et pesées.—Dans plusieurs cas les marques employées sur les boîtes par les fabriques sont trop grandes. Dans notre opinion la propre manière de marquer le Fromage canadien est en employant simplement le mot "Canada" suivi au-dessous de ce mot d'un chiffre indiquant le numéro de la fabrique, et sans aucune autre marque ou nom. Que le mot "Canada" soit en lettres d'un pouce et demi et que le numéro de la fabrique soit immédiatement en dessous. Les pesées devraient être mises à côté de cette marque avec une étampe. On se trompe si nous supposons que l'importateur de la Grande-Bretagne fait attention aux marques sur un lot dans cent, et le chiffre au-dessous du mot "Canada" pourrait servir pour identification.

Ruine.—La pratique toujours en augmentant, d'expédier le Fromage qui n'est pas affiné, va ruiner le commerce si nous persistons ainsi. L'inspection devient une farce et la perte dans la pesanture est dix ou trois fois plus qu'elle doit être. Et sur la fabrique qui permet une telle méthode, et sur l'acheteur qui accepterait le caillé pour le Fromage! Souvent le Fromage est endommagé d'une cent la livre parce que le bois des couvercles des boîtes est vert et quand l'on expédie du Fromage dans un wagon qui n'est pas protégé de la pluie et du soleil.

Les cultivateurs, savent-ils la saison passée qu'en plusieurs cas le fabricant a expédié le Fromage sans feuillets, tandis que les meilleures fabriques, pendant toutes les grandes chaleurs, disons pour trois ou quatre mois, emploient quatre feuillets, deux à la tête du Fromage et deux au fond?

LE BEURRE

Les bâtisses.—La description donnée des bâtisses de fromageries, les conditions, les petites fabriques, etc., s'appliquent également aux crémeries. C'est aujourd'hui que nous devons blanchir à lait de chaux et peindre l'endendans de chaque fabrique, et nous devons maintenant voir à ce que tous les propriétaires fassent disparaître tous les traits qui tendent à l'humidité sur les murailles et chambres froides là où on garde le Beurre, autrement le danger de moisissure sur le Beurre augmentera. Il n'y a rien qui injure notre Beurre canadien autant que la négligence de quelques-uns de nos fabricants de Beurre et leur indifférence aux conditions qui causent la moisissure. La chambre froide, où le Beurre est gardé, devrait être absolument sèche.

Licence — L'arbitre.—Aujourd'hui la grande question c'est de licencier les fabricants et d'avoir des règlements quant à la qualité de bâtisse qui devrait servir pour la fabrication de Fromage ainsi que la fabrication de Beurre. Aussi la nomination d'un arbitre officiel, et cette Association sera heureuse de recevoir les opinions des laitiers sur cette question.

TEMOIGNAGE D'UN HOMME VRAIMENT HEUREUX

Je voudrais pouvoir crier à tout l'univers les bienfaits des Pilules Moro, dit M. Jérémie Duval, d'Asbestos, Qué.

"Quand l'estomac va, tout va, et quand l'estomac ne va pas, rien ne va."

Ceci est un axiome tellement courant qu'il en devient banal.

Un bon estomac c'est un bon appétit et des digestions faciles, c'est une source de force, de santé, de vigueur et de bien-être.

Un mauvais estomac c'est le désordre de tout le système. C'est la dyspepsie, c'est la gastrite, la maladie de foie et d'intestins. C'est un état constant de malaise, de lassitude, de tristesse, de mélancolie, de nervosité avec insomnies et cauchemars.

Voilà tout ce qui résulte d'un mauvais estomac.

Un homme peut-il être heureux, peut-il travailler convenablement dans ces conditions-là?

Certainement non.

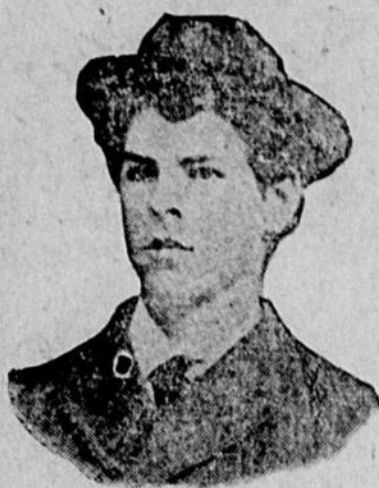
L'estomac est un véritable artisan de bonheur ou de misère, suivant qu'il est malade ou qu'il n'est pas malade.

Mais comment guérit-on un estomac malade?

Par une méthode bien simple, en le désinfectant et en tonifiant le grand régulateur du système, c'est-à-dire le sang.

Aussitôt désinfecté et tonifié, l'estomac se trouve allégé, il commence à revivre, reprend ses fonctions, digère et bientôt le corps n'éprouve plus de malaise.

Ainsi, prenez un cas qui vient à notre connaissance, celui de M. Jérémie Duval, chauffeur dans les mines à Asbestos, dont on trouvera plus loin le témoignage fort élogieux pour les Pilules Moro, étudiez-le bien. Voilà un travailleur qui était épuisé par le mal d'estomac, il entrevoyait déjà la misère pour lui et les siens, s'il était obligé de quitter son ouvrage. Trois médecins l'ont soigné sans succès. Il s'adresse alors aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, qui lui enseignent le vrai remède pour guérir son estomac: les Pilules Moro. Il prend ces Pilules et au bout de quelques mois son estomac est rétabli, sa fa-



M. JEREMIE DUVAL, Asbestos, Qué.

mille est sauvée et il se proclame un homme vraiment heureux. Quelle preuve plus convaincante peut-on donner de la valeur réelle d'un bon remède?

Lisez donc cette lettre:

Asbestos, 11 avril, 1906.

Chers Messieurs,

Je viens prendre quelques instants pour vous dire que je suis parfaitement bien depuis que j'ai pris vos Pilules Moro pour me soulager d'un mal d'estomac qui avait résisté aux efforts de trois médecins.

Mes douleurs d'estomac ont disparu comme par enchantement au bout de l'emploi de quatre boîtes seulement. J'étais, je vous l'avoue, loin de m'attendre à une guérison aussi complète. Quand je vous ai écrit je n'étais pas malade au lit, mais j'étais très misérable! Ma digestion ne se faisait pas, je ne pouvais manger qu'un peu de gruau, aussitôt que je voulais avaler de plus forte nourriture je me sentais étouffé et torturé affreusement.

Je vous demandais de toutes mes forces de me guérir parce que je travaillais à un ouvrage très pénible pour donner le nécessaire à ma famille.

Cela me fait plaisir de pouvoir vous dire toute ma reconnais-

sance qui est sans borne, puisque, grâce à vous, j'ai pu continuer mon même emploi de chauffeur. Vos bonnes pilules m'ont rendu la santé. Que de pauvres misérables pourraient faire comme moi, se guérir et être heureux, car la santé est le plus grand bonheur auquel un homme puisse aspirer! C'est seulement dans les Pilules Moro qu'ils la trouveront. Pour moi, j'en suis certain, car je n'en ai pris que quatre boîtes et cela a été suffisant pour me guérir. Pourtant j'étais très malade quand je vous ai écrit et je voudrais pouvoir crier à tout l'univers les bienfaits des Pilules Moro!

Recevez les remerciements et agréés la reconnaissance d'un homme vraiment heureux.—Jérémie Duval, Asbestos, Qué.

Les Pilules Moro pour les Hommes ont fait pour des milliers d'hommes ce qu'elles ont fait pour M. Duval, c'est-à-dire qu'elles les ont préservés lorsque leur santé était à la veille d'une ruine complète; elles ont calmé leurs craintes, ramené le courage dans leur âme et aussi le bonheur dans leur foyer.

CONSULTATIONS GRATUITES.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, Saint-Denis, Montréal.

Chambres froides.—Employez des lisières de bois dans l'endroit pour refroidir, sur lesquelles vous pourrez placer vos boîtes; cela aidera à les tenir propres et sèches.

Chaque endroit pour refroidir devrait y avoir un thermomètre, et l'on devrait tenir régulièrement des records de la température.

Dans un hiver si à propos, toutes fabriques, ainsi que toutes crémeries, devraient s'approvisionner d'une grande quantité de glace; ça ne paie pas d'en être court à la dernière partie de la saison.

L'embellage — Le marquage.—Le Beurre devrait être emballé solidement pour que le Beurre ne soit pas plein de trous lorsqu'il est sorti des boîtes.

Marquez les boîtes proprement sur les côtés — non pas sur les couvercles. N'employez pas de crayon de mine de plomb—les étampes coûtent si peu, et quand elles sont employées bien, elles rendent plus belle l'apparence des boîtes. En marquant les 56 lbs. sur les boîtes, étampiez-les dans le coin à droite sur le même côté que la marque de la fabrique. Ne griffonnez pas "56 au crayon de mine au long des boîtes.

Procurez-vous de bonnes boîtes et ayez-les faites d'une telle manière que le Beurre ne soit pas plus qu'un quart de pouce moins que la hauteur de la boîte; le Beurre se conserve mieux le plus qu'il approche le dessus de la boîte.

Les couvercles devraient être faits de pas plus de deux morceaux de bois avec quatre crochets; les boîtes avec les deux crochets et les lisières de bois franc ne sont pas recom-

mandées; elles sont toujours sujettes à casser.

Que la surface du Beurre ait un fini bien poli et employez les papiers parchemins en double. Les Beurres d'Australie sont expédiés ainsi et ils donnent grande satisfaction aux marchés de la Grande-Bretagne. Le papier parchemin de 26 lbs. va bien quand on l'emploi double, mais pas moins de 45 lbs. quand on l'emploi simple.

Le papier parchemin médiocre et les boîtes médiocres déprécient la valeur du Beurre de crémérie canadien sur le marché de la Grande-Bretagne.

Le sel.—La tendance est dirigée vers le Beurre très doux ou sans aucun sel; il n'y a presque pas de demande maintenant pour l'exportation de Beurre salé plus de 2 p. c.

L'addition de pas moins de 1-4 lb. ni plus d'une 1-2 lb. de Préservo par 100 lbs de Beurre est recommandée.

Général.—Il faut que les boîtes soient absolument propres—sans aucune tache ou souillure. Employez des poches pour couvrir les boîtes et insistez sur des chars parfaitement propres. Il faut que tous chars frigorifiques soient propres et secs.

Ne posez pas le papier parchemin quand il est tout trempé; si vous faites ceci les boîtes vont dégoutter et elles deviendront souillées.

Faites le Beurre aussi pâle que possible.

L'acheteur de la Grande-Bretagne ne veut pas payer pour plus de 56 lbs. de Beurre par boîte.

Expédiez hebdomadairement. Employez une petite marque ou une lettre pour servir comme marque d'expédition.

La crème ramassée doit être barattée séparément et elle ne devrait jamais être mélangée avec celle qu'a été séparée à la crémérie.

Marquez chaque barattage.—Employez des chiffres, et marquez chaque barattage dans la même manière que pour le Fromage. Ceci souvent évitera le jet de tout le lot et rendra facile l'inspection et la fera absolument correcte.

A moins que chaque barattage soit numéroté, l'inspecteur pourra examiner 5 ou 10 boîtes du seul mauvais barattage dans le lot (ce qui est injuste au fabricant), ou bien il pourra examiner le meilleur barattage et rester sous l'impression qu'il a un lot de premier choix quand, peut-être, le receveur dans la Grande-Bretagne trouvera-t-il de mauvais Beurre et il conseillera à l'expéditeur de ne jamais acheter du Beurre de cette crémérie-là.

Je demeure, Messieurs, Votre dévoué, J. STANLEY COOK, Secrétaire.

District des Trois-Rivières. Cour de Circuit dans et pour le comté de Maskinongé.

No 276 James Turner commerçant de la paroisse de St-Alexis des Monts, District des Trois-Rivières Demandeur VS

Moïse Boisvert de la dite paroisse de St-Alexis des Monts dit District Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. Louiseville 12 février 1907.

CHARLES L. AUGE Greffier de la Cour de Circuit dans et pour le comté de Maskinongé. 21

LE TRIFLUVIEN

VENDREDI 1 MARS 1907

La Santé Publique

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, le rapport que le Conseil Local d'Hygiène a présenté à la dernière assemblée du Conseil de Ville. Il est de l'intérêt de tous de prendre connaissance des suggestions qui y sont faites. Chaque année à la fin de l'hiver et au printemps, la maladie entre dans nombre de familles qui en souffrent à plusieurs points de vue. La mortalité dans les mois de février, mars et avril augmente toujours dans une proportion alarmante amenant dans les familles la gêne, les fatigues, les veilles prolongées.

Si, comme l'affirme le Bureau Local d'Hygiène, il ne s'agit que de mettre en pratique les suggestions qu'il propose, il est de l'intérêt de tous d'y voir au plus tôt.

Sans doute, le Conseil de Ville a le devoir de surveiller mais il semble que les citoyens devraient d'eux-mêmes prendre les mesures nécessaires, sans qu'on ait besoin de les y pousser par la rigueur.

Voici quelle est la teneur du rapport du Conseil Local d'Hygiène:

A Son Honneur le Maire
Et Messieurs les Echevins
de la cité des Trois-Rivières,

Le Bureau Local d'Hygiène en vue de la salubrité et de l'assainissement de la Cité à l'approche du printemps qui est l'époque à laquelle des mesures sanitaires doivent être prises pour assurer l'état hygiénique de la Cité, s'est réuni le 25 janvier dernier et le 25 février courant, et s'est appliqué à considérer et étudier les causes qui pourraient être un sujet d'insalubrité pour la population.

D'après le travail qui a été fait depuis un certain temps par les chimistes du Bureau Provincial d'Hygiène, pour s'assurer de la qualité de l'eau d'alimentation de notre ville, il a été démontré par les rapports fournis à Votre Conseil, tout dernièrement encore que l'eau de l'aqueduc était de bonne qualité, en sorte que, jusqu'à preuve du contraire par des autorités compétentes, il nous paraît logique quant à présent, de rechercher ailleurs que dans l'alimentation de l'eau les causes contraires à la condition hygiénique de notre localité.

Nous ne pouvons non plus attribuer au sol, ni au trop grand nombre de personnes qui l'occupent les causes que nous recherchons attendu que le site de la ville est des plus avantageux, sur un terrain élevé, un sol salubre et sur les bords d'un grand fleuve, la population étant d'environ 12,000 âmes sur une étendue de terrain de 2 milles carrés. Ainsi nous croyons dans l'intérêt public devoir faire les suggestions suivantes:

Qu'il soit pris des mesures pour exiger l'usage de water-closets d'un système perfectionné dans toutes maisons où l'on construit des égoûts. Que les water-closets, baigns, éviers, etc. soient munis chacun d'un essieu de sûreté qui devrait être en communication avec un tuyau d'aération, lequel avec le tuyau de chute devrait s'élever jusqu'au-dessus du toit, cette disposition protégerait les essieux de sûreté contre la pression des gaz, attendu que tous les joints de ces tuyaux doivent être faits de manière à ce que ni eau ni gaz ne puissent s'en échapper. Nous sommes d'opinion que l'ouvrage en plomberie dans un grand nombre de maisons est mal fait et que le système de

ventilation est défectueux, c'est là une grande cause d'insalubrité qui est la source de plusieurs cas de maladie.

Les boulangeries, les laiteries, les écuries, les étables et autres dépendances devraient être tenues très propres, et toutes constructions en bois qui ne sont pas peinturées devraient être blanchies à la chaux de bonne heure le printemps. Les planchers des boulangeries devraient être nettoyés et lavés au moins une fois par mois. Les cours et les alentours de toutes habitations devraient être visités au moins une fois par semaine pour s'assurer de la propreté des lieux, et là où il serait constaté qu'une quantité notable de matières de vidange, fumiers, ordures ou déchets y est accumulée, en ordonner l'enlèvement sous un court délai. Les règlements de la Cité précisément à quelle distance doivent être les écuries, les étables et les porcheries de toutes maisons d'habitation, devraient être strictement observés, et la limite en dedans de laquelle il est défendu de garder des cochons devrait être agrandie.

Une stricte surveillance devrait être exercée concernant la vente des viandes sur nos marchés en été, surtout celles qui viennent de la campagne. Ces viandes sont généralement empilées et entassées dans des boîtes ou coffres peu de temps après l'abattage, avant même qu'elles soient refroidies, elles y fermentent et subissent en très peu de temps le procédé de décomposition; arrivées sur nos marchés, la manipulation des acheteurs n'est pas de nature à améliorer leur condition, loin de là, elles deviennent tout-à-fait impropres à l'alimentation de ceux qui les achètent. Des mesures devraient être prises pour empêcher la vente de ces viandes.

Le Bureau Local d'Hygiène est sincère et convaincu qu'en adoptant et en faisant exécuter les mesures sanitaires suggérées au cours du présent rapport, Votre Conseil fera disparaître en grande partie les causes d'insalubrité qui tiennent notre ville en dehors des conditions hygiéniques ordinaires, et en cela, rendra un immense service à la population qui souffre de l'état actuel.

Dans la présente circonstance il appartient à Votre Conseil de faire exécuter strictement les règlements pourvoyant au maintien de la propreté et à l'hygiène de la ville, autrement ces règlements resteront comme par le passé lettre morte, et le travail que nous avons commencé et sommes disposés à continuer pour améliorer l'état sanitaire de la ville serait nul et ne rapporterait aucun fruit.

Le Bureau Local d'Hygiène pour sa part sera toujours prêt et disposé à recevoir et mettre à l'étude toute suggestion et instruction que Votre Conseil jugera bon de lui faire ou donner.

Respectueusement soumis,
J. H. LEDUC, M. D.
C. E. DARCHE, M. D.
J. A. ST-PIERRE, M. D.
F. F. FARMER
N. LAMY

Conseil de Ville

LUNDI LE 25, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MAIRE
SUPPLÉANT F. F. FARMER

Echevins présents: MM. Hamel, Héroux, Verrette, Duplessis, Fortin, Gélinais, Lafontaine, Brunelle, Pagé, Lamy.

Requête de E. Mailhot & Frère, demandant à la ville un prêt de \$6000, et une exemption de taxes pour dix années. M. Mailhot expose que sa ma-

nufacture est en opération depuis plus de 24 ans et qu'il a payé depuis cette époque au-delà de \$175,000, en saftaires. Il a l'intention d'agrandir son établissement et de tripler son personnel.

Sur suggestion de M. Verrette cette requête est renvoyée devant le comité permanent pour étude.

Lettre de M. Albert Charbonneau, demandant au Conseil la permission de transporter à M. Denis Bellefeuille l'étal qu'il occupe au marché aux denrées.

Transport accordé pourvu que M. Bellefeuille donne les mêmes garanties que M. Charbonneau.

Lettre du Capt. Eugène Brunelle, offrant ses services comme capitaine sur l'un des bateaux de la Corporation.

Lue en Conseil.

Lettre de M. H. Hamelin, disant qu'il sera en mesure de faire le service entre la pointe et Trois-Rivières, et Nicolet et Trois-Rivières moyennant une allocation de \$600.

M. Pagé suggère d'entendre M. Hamelin lors de la prochaine assemblée de comité.

Lecture d'un rapport du comité des finances qui est adopté sur proposition de M. Duplessis, secondé par M. Fortin.

Lecture d'un rapport du Bureau Local d'Hygiène que nous publions dans une autre partie de notre numéro d'aujourd'hui.

M. Verrette suggère que M. Landry soit chargé de visiter les maisons pour qu'on puisse forcer les propriétaires à exécuter les règlements.

MM. le échevins expriment l'opinion que si les règlements étaient mieux exécutés, la maladie serait certainement moins commune.

M. Lamy porte à la connaissance du conseil des faits qui sont de la plus haute gravité. Il se dit en mesure d'affirmer que certains boulangers ne lavent jamais les planchers dans leurs boulangeries.

M. le Maire Suppléant Farmer exprime aussi l'opinion que les nombreux cas de maladie sont plutôt dus au drainage qu'à toute autre cause.

M. le Secrétaire notifie le conseil que deux actions lui ont été signifiées, l'une de la part de M. Ls Dugré et l'autre de la part de M. le Dr Geo. Bourgeois.

L'Hon. M. Bureau, avocat de la Corporation, est autorisé à comparaître dans ces deux causes.

Il est résolu sur proposition de M. Lamy, secondé par M. Fortin que le Secrétaire-trésorier soit autorisé à annoncer que les certificats de licences seront pris en considération le 4 mars.

Sur proposition de M. Duplessis, secondé par M. Héroux Son Honneur le Maire est autorisé à signer avec le Grand Tronc un contrat pour le transport des malles sur les bateaux traversiers aux mêmes conditions que l'an dernier.

Adopté.

Sur proposition de M. Héroux, secondé par M. Verrette, le règlement concernant la Canadian Oil Co., est adopté.

La Compagnie s'engage à fournir le gaz en cette cité, pour le 1 décembre prochain. Le tuyau principal devra avoir 8 pouces de diamètre. Comme garantie de sa bonne foi, la Cie devra faire un dépôt de \$500 qui sera confisqué si elle ne remplit pas les conditions imposées.

Les tuyaux qu'elle placera dans les rues pourront être enlevés après 15 ans, dans les rues non macadamisées, mais à la charge de remettre les rues dans un bon état. Dans les rues macadamisées, les tuyaux ne pourront pas être enlevés.

M. Gélinais suggère d'attendre pour étudier les objections soulevées par M. Bacques au sujet de la validité de ce règlement.

MM. Farmer et Lamy affirment que la ville a le droit d'accorder les privilèges conférés à la Canadian Oil Co.

M. Pagé dit que c'est malheureux pour la compagnie ac-

La Banque Provinciale du Canada

Le bureau des Commissaires-Censeurs a été spécialement organisé pour contrôler les dépôts d'épargne.

Ainsi toute Sécurité est accordée aux déposants.

FONDÉE EN 1865

B. DE POSTE 576

O. Carignan & Fils,

MARCHAND-ÉPICIERS

EN GROS ET EN DETAIL

No 26, Rue Des Forges

TROIS-RIVIERES

Cette maison de commerce, qui est une des plus anciennes, s'occupe en général du commerce d'épicerie, de vins et liqueurs. Satisfaiton complète sous tous rapports et défie toute compétition.

SPECIALITES:

Vin de messe TARRAGONE et SICILE Cognac
JOCKEY CLUB. Conserves alimentaires.

CORRESPONDANCES SOLICITEES

tuellement existante, mais les intérêts de la ville doivent passer avant tout.

Il est proposé par M. Gélinais secondé par M. Fortin que les taux de péage sur les ponts soient réduits à 15 cts pour les voitures tirées par un cheval transportant de la chaux et de la pierre et à 25 cts pour les voitures tirées par deux chevaux.

M. Lamy se déclare contre cette mesure, qui ne favorisera pas les contribuables, mais seulement les étrangers.

M. Pagé croit que les contri-

buables en tireront avantage eux aussi.

M. Verrette croit que le déficit que la ville est dans l'obligation de combler à chaque année pour les ponts est assez considérable sans qu'on l'augmente encore en diminuant les taux de péage.

Le changement de taux est voté par 7 contre 3.

Pour: MM. Pagé, Brunelle, Lafontaine, Gélinais, Fortin, Duplessis, Héroux.

Contre: MM. Lamy, Verrette et Hamel.

Le conseil s'ajourne ensuite à huit jours.

LES CORMIER

Par Mgr Richard.

(Suite)

50 MARIE-ANGELE b.3, 19 nov. 1788, s. 20 mars 1789.

60 URSULE b.3, 12 déc. 1789 s. 10 sept. 1790.

70 PIERRE b.3, 1er juillet 1793, mort avant 96.

80 JOSEPH-GEORGES b.3, 12 juillet 1794.

90 PIERRE, posthume b.3, 27 avril 1796, boulanger et com-
merçant, établi aux Trois-Riv-
ières 3, marié 3, 15 avril
1822 à Marie-Antoinette Pe-
zard de Champlain, fille de Gil-
les P. de Champlain écuyer et
de Marie-Joseph Marchand.

Issus: "Victoire-Émerence" b.3,
5 juillet 1824; "Marie-Adeline"
b. 29 janv. 1826, s. 28 sept. de
la même année; "Pierre-Alfred"
b.3, 22 avril 1827; "Anonyme"
b. et s. 30 oct. 1828; "Marie-
Hermeline" b.3, 12 oct. 1829, s.
22 sept. 1830; "Marie-Hermine"
b.3, 4 nov. 1830, s. 24 mai
1833 âgée de 21-2 ans; "Char-
les-Côme" (Montcalm) b.3, 14
août 1832, s. 24 sept. 1833;

"Léon-Guillaume" b.3, 9 avril
1835; "Louis-Léon" b.3, 20
juillet 1837; "Marie-Catherine"
b.3, 29 août 1840, m.3, 8 nov.
1859 à Calixte Levasseur, ty-
pographe (de Jean Levasseur
de Nicolet et d'Esther Proven-
cher); "Joseph-Trefflé" b.3, 10
oct. 1843; "Louis-Edm.-Al-
phonse" b... forgeron, m.3, 24
juillet 1860 à Arline Leclerc (de
Jean-Bte, journalier et de Julie

Périgord).

Raphaël Cormier est décédé au commencement de l'année 1796 et sa veuve, Marie-Claire Bibéron s'est remariée 3, le 5 février 1798 à Pierre-André Pothier, veuf de Claire-Josette Cé-
cile, à qui elle donna encore trois garçons.

Raphaël Cormier doit se sur-
vivre chez le dernier de ses fils;
mais je n'ai pas de données sur
la descendance de cette famille,
et, si elle existe encore aux
Trois-Rivières, ce doit être sous
un autre nom; car les Cormier
qu'on y trouvait, il n'y a que
peu d'années, étaient des des-
cendants de François ci-contre.

FRANÇOIS CORMIER IV dit
Rossignol, fils de Pierre et de
Marie Cyr, né à Beaubassin vers
1735, épousa en premières noc-
ces à Bécancourt 2, 7 janvier
1760, Marie-Jeanne Leprince,
fille d'Honoré et d'Isabelle Fo-
rest. Il est constaté dans son
acte de mariage que son père et
sa mère étaient morts, ainsi
que le père de sa femme.

François Cormier, qualifié
quelque part de maître-charpen-
tier de navires et agriculteur,
prit son établissement au lac
St-Paul, entre Jacques Bourg à
l'ouest et Jean-Bte Alain à
l'est, et il eut de sa première
femme l'intéressante famille qui
suit:

10 SIMON b.2, 5 oct. 1760,
s.4, 26 mai 1811, âgé de 57

CHAPEAUX ? CHAPEAUX ?

Nous avons maintenant reçu nos nouveaux chapeaux. Nous en avons un beau choix et des formes les plus nouvelles.

Nous avons aussi reçu nos chemises de couleurs. Venez nous faire une visite avant de faire vos achats, vous trouverez ce qu'il vous faut aux prix les plus bas.

BLAIS & FRERE

Marchands-Tailleurs

8 Rue Des Forges, Trois-Rivières

TELEPHONE 385

LE TRIFLUVIEN

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Trois-Rivières, Qué.

Tarif des Abonnements

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Un an\$2.00
Six mois1.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an\$1.00
Six mois0.50

Tarif des Annonces.

Les annonces seront taxées sur Nom-
pareil aux conditions suivantes :
Première insertion, par ligne 10 cts
Insertions subséquentes, par ligne 5 cts
Conditions spéciales pour annonces à
long terme.

Prière d'adresser tout ce qui concerne
l'administration à P. V. AYOTTE,
Editeur-Propriétaire et toute commu-
nication relative à la rédaction à

"LE TRIFLUVIEN".

ans, marié 2, le 16 juin 1783 à
sa cousine du 3 x 3 Marguerite
Richard, fille de Joseph et de
Françoise Cormier.

20 JEAN-BTE b.2, 1er fév.
1762, s.2, 3 juillet 1765 âgé de
3 ans.

30 FRANÇOIS-MICHEL b.2,
28 oct. 1763, s.2, 10 juillet
1784 à 21 ans.

40 MARIE-NATALIE b.2, 19
mai 1767, s.4, 24 janv. 1838 à-
gée de 70 ans; 10 m.2, 10
août 1789 à Louis-Charles

Héon (de Charles et de Made-
leine Labauve) né 21 janv.
1767, s.2, 21 mai 1792, avec
qui elle eut deux enfants:

"Charles-Ls" b. en 1790, m.4,
20 janv. 1818 à Marie-Louise
Désilets (de Jean-Bte et de M.
Bourk) et "Louis" b.2, 23 oct.

1791, m.4, 16 janv. 1815 à Ma-
rie-Julie Champoux (de Frs.-
Amable et de Marie Lamothe)

20 m.2, 1er fév. 1796 à Jo-
seph Rheau (d'Adrien et de
Marie-Joseph Frigon). En-
fants: "Joseph-Luc" b.2, 18

oct. 1796, m.4, 1er mars 1824 à
Madeleine Poirier. C'est ici le
père de M. le Chanoine Ls-Sé-
verin Rheault V. G. né.4, 13

mai 1837, ordonné 21 sept.
1862. "David" b.2, 1er déc.
1797, m.4, 23 juillet 1827 à Lu-
cie Gaudet (de François et de

M. Didace Beaudet). "Simon-
Pierre" b.2, 30 juin 1799, m.4,
23 janv. 1827 à Marguerite Ri-
chard (de David et de M. Char-
lotte Richard); "Marie-Nata-
lie" née en 1801, m.4, 29 oct.

1821 à Stanislas Ducharme (de
J.-Bte et de Marie Cormier);
"Marie des Anges" b. 21 mars
1805, s.4, 23 sept. de la même

année.

"Marie - Angélique" (Desnei-
ges) b.4, 31 août 1806, m.4,
12 avril 1825 à Jean-Bte Ber-
geron (de François et de M.-
Josette Blanchard); "Marie-
Eusèbe" b.4, 29 juin 1808;
"Marie-Julie" b.4, 19 juillet
1809; "Lucie b..... m. 7 nov.
1826 à Joseph Béliveau (de
Joseph et de Marie-Prince).

Petites Annonces

A LOUER

La maison située au No 38
rue Royale, aujourd'hui occu-
pée par M- John Bourgeois.
Pour renseignements s'adres-
ser à

JOS. LEPROHON.

A VENDRE

Rue NIVERVILLE, belle mai-
son centrale de deux logements,
self-contain, avec parterre, bons
revenus etc., prix \$3,500, bon-
nes conditions.

S'adresser à J. O. LEGER &
CIE., 185 St-Jacques, Montréal

A VENDRE bâtisse à 3 éta-
ges pouvant servir comme tan-
nerie ou manufacture 70 x 40
Engin neuf de 65 forces, instal-
lation de chauffage à vapeur,
machinerie, etc. Terrain 200 x
250 à proximité de la ligne du
C. P. Ry. Endroit central. S'a-
dresser Boîte 38, Trois-Rivières
Qué., 40 rue St-Pierre.

MAISON A VENDRE—Une
propriété située rue Royale Nos
7 et 9, Deux logements. S'a-
dresser à

Madame Vve ARCHIE BURN
16, d'Aiguillon. Québec....

IL FAUT SAVOIR
Que tout le monde a des effets
à faire teindre, nettoyer et re-
passer

S'adresser à la teinturerie à
vapeur

230 rue Notre-Dame

M. Alfred Frigon, entrepre-
neur d'ouvrages en ciment, a
ouvert une boutique aux Nos
127 et 129 rue Bonaventure.

Ceux qui désirent faire faire
des trottoirs en blocs de ciment
le printemps prochain devraient
donner leur ordre immédiat-
ment afin que M. Frigon puisse
préparer les blocs cet hiver et
faire l'ouvrage sans retard.

Stock d'Épithèses en mains.
Prix modérés et ouvrage ga-
ranti

Boîte de Poste No 492.

A VENDRE 10 lots à bâtir,
de 60 pieds de front chacun à
\$25. par lot: Sur le chemin Ste-
Marguerite, Trois-Rivières. S'a-
dresser à E. C. LUCKERHORN
128 rue des Forges. 26—lm

A LOUER un joli logement,
situé coin des rues du Fleuve et
St Antoine, ayant vue sur le
fleuve. Il comprend aujourd'hui
sept pièces et vient d'être répa-
ré à neuf. On y a changé les
divisions et on a pourvu ce lo-
gement de toutes les amélio-
rations modernes, avec aussi un
balcon à l'avant.

Aussi un autre logement si-
tué au même endroit, plein-pied
pouvant mieux servir comme
bureau d'affaires.

S'adresser à
Ad. PROVENCHER.
74, rue Du Fleuve

NOUVELLE BRIQUETERIE A YAMACHICHE

Monsieur Dionis Descoteau
vient d'ouvrir à Yamachiche
une briqueterie. Il offre en
vente de la brique de première
qualité et à de bonnes condi-
tions. Avis à ceux qui en ont
besoin. 20-116m

E. Lamoureux, comptable, au-
diteur et Liquidateur de Failli-
tes. Bureau: Edifice Banque
d'Hochelaga, chez M. l'avocat
Ph. Bigué. 21-9—1a.

Une jeune fille connaissant les
deux langues, ainsi que la cla-
vigraphie et ayant quelques
connaissances de comptabilité
trouverait de l'ouvrage en s'a-
dressant à Boîte postale 466.
Bons gages payés. 15-2-jno



CORPORATION

DE LA CITE

des Trois-Rivières

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que
le rôle de perception de la cité
des Trois-Rivières est complété
et qu'il est maintenant déposé
au bureau du soussigné. Toutes
personnes y mentionnées comme
sujettes au paiement des cotisa-
tions municipales et scolaires
sont requises d'en payer le mon-
tant au soussigné, à son bu-
reau dans les vingt jours, à
partir du 19 février courant,

L. T. DESAULNIERS,
Sec.-Trés.

Trois-Rivières, 19 février, 1907.

PUBLIC NOTICE
Is hereby given that the col-
lection roll of the city of Three-
Rivers, is completed and is
now deposited in the office of
the undersigned.

L. T. DESAULNIERS,
Sec.-Treas.
Three-Rivers Feb. 19th 1907.

LAVEZ-VOUS

Avec un **BON SAVON**,
fait avec des Ingrédients purs et
sains, et vous n'aurez pas de mala-
dies de peau. Si votre peau est
malade, guérissez-vous avec un
BON SAVON, vendu par le

PHARMACIEN WILLIAMS,

DE TROIS-RIVIERES.

Il vous offre au-delà de cent
variétés,

TOUS GARANTI PURS

TELEPHONE 391

ATTENTION ! ATTENTION !

ARGENT COMPTANT

Nous payons les plus hauts prix du marché

POUR

Toutes sortes de vieux fer, coppe, cuivre,
plomb, zinc, vieilles claques, crin de chevaux et
vaches, cables, os et guenilles.

SUCCURSALE
TROIS-RIVIERES

BUREAU PRINCIPAL
116 William St., MONTREAL

A. VOLENSKY & Co

109, Rue Des Forges

Ancienne place de Georges Courtois, Trois-Rivières

sans avis ultérieur.

Un escompte de SIX PAR
CENT sera accordé sur le paie-
ment des cotisations municipa-
les et scolaires le ou avant le
11 mars prochain inclusive-
ment.

L. T. DESAULNIERS,
Sec.-Trés.

Trois-Rivières, 19 février, 1907.

PUBLIC NOTICE
Is hereby given that the col-
lection roll of the city of Three-
Rivers, is completed and is
now deposited in the office of
the undersigned.

L. T. DESAULNIERS,
Sec.-Treas.
Three-Rivers Feb. 19th 1907.

All persons therein mentioned
as subject to the payment of
Municipal and School taxes, a-
re hereby required to pay the
amount thereof to the undersi-
gned, in his office, within twen-
ty days, from the February
19th instant, without further
notice.

SIX PER CENT, discount
will be allowed on the pay-
ment of Municipal and School
taxes on or before the 11th of
March instant inclusive.

L. T. DESAULNIERS,
Sec.-Treas.
Three-Rivers Feb. 19th 1907.

Gin Kiderlen

Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût.

Fabrique par la Distillerie "Netherland", la plus considérable dans le Hollande, le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

S. B. TOWNSEND & CIE.

AGENTS POUR LE CANADA MONTREAL.

L'ENFANT

C'était le 12 brumaire de l'an II. Sous un ciel livide chargé de neige, Delphine ci-devant comtesse d'Athis, enveloppée d'un épais manteau, descendait de fiacre sur le Pont-Neuf, au pied d'un arbre de la Liberté que coiffait un bonnet rouge.

Aussitôt, un homme, adossé au socle d'où l'on venait d'arracher la statue d'Henri IV, s'approcha d'elle et, retirant son bonnet de fourrure, salua avec courtoisie. Ses cheveux étaient coupés à la Titus. Il était vêtu d'une carmagnole, en guenilles, sans cravate.

Elle reconnut sous cet habit M. Desprès, naguère avocat au parlement, et le plus jeune de tous.

—Maurice, lui dit-elle, vous êtes fait tout à fait comme il faut. Mais le salut ne va pas avec le costume. Je vous ai demandé de vous trouver ici, Maurice, pour me conduire au tribunal révolutionnaire.

—Moi, Delphine, vous conduire aux bourreaux.

—Vous savez bien que c'est aujourd'hui qu'ils jugent mon vieil ami Lefebvre, accusé de fédéralisme.

—Je le sais, Delphine, et je sais qu'il ne vivra plus demain.

—Et moi, Maurice, je sais seulement que je lui dois mon témoignage. Je l'ai entendu, dès le 12 juillet 91, se prononcer pour la république; je puis prouver qu'à cette époque, on lui a offert la place du gouverneur du dauphin, et qu'il la refusa, contre mes avis d'ailleurs. J'ai mille preuves de son patriotisme et je les apporte à ses juges.

—Ils ne vous écouteront pas. Ecrivez, faites parler, mais n'allez pas là.

Elle le regarda d'un air suppliant.

—Mon ami, ne me faites pas peur; si vous saviez comme les foules m'effraient et quelle peine j'ai à faire mon devoir... J'y vais en tremblant et parce qu'il le faut.

—Moi! vous conduire à votre perte!

—Puisque vous m'aimez, Maurice, vous ne voudriez pas que je sois lâche!

—Ce que vous tentez est si inutile!

—Il n'est pas inutile de faire son devoir. Je ne vous cache rien. Je vous ai montré ma faiblesse. Mais vous-même, que penseriez-vous de moi si, cédant à vos conseils, je retournais dans ma petite maison d'Auteuil!

—Allons! s'écria Maurice Desprès.

Elle lui prit le bras et ils suivirent le quai en parlant à voix basse de l'homme que son courage avait conduit au sanglant tribunal.

—Notre ami, dit Mme d'Athis s'était caché rue du Mail, chez une excellente femme, Mme Aubry, à qui j'achetais des dentelles. La retraite était sûre. Mais Lefebvre la quitta pour ne pas compromettre sa bienfaitrice. Il put sortir de Paris et gagner Sévres; mais il fut reconnu dans un cabaret de ce village par des jacobins qui le ramenèrent à Paris et le firent enfermer à la Bourbe d'où il a été transféré à la Conciergerie pour être jugé.

—Je vous remercie, Delphine de m'avoir appelé près de vous —Je ne pouvais appeler que celui que j'aime à partager mes dangers.

Comme ils tournaient l'angle que fait la tour carrée de la grosse horloge, ils virent une multitude d'homme armés s'agiter devant les grilles du palais de justice. Alors elle quitta le bras de M. Desprès.

—Ne me quittez pas des yeux, Maurice. Je n'aurais pas le courage si je ne me sentais plus sous votre regard. Mais dans mon intérêt et pour mon salut, ne m'accompagnez pas de manière à être vu avec moi. Que j'aie l'air d'être seule. Mon instinct m'avertit que je serai moins en danger si je me livre seule aux bêtes.

Sous la douceur impérieuse du regard de Delphine, il s'arrêta et puis, ayant franchi la grille, il suivit de loin la jeune femme qui traversait la cour du palais de justice au milieu des sabres et des piques.

La foule était presque impénétrable sur les degrés du grand escalier qui donnait accès aux diverses salles du tribunal révolutionnaire. De cette foule en sabots, en carmagnole, en bonnet rouge, montaient des chants et des cris.

On parlait dans les groupes de justice sommaire et de massacres en bloc; on accusait la lenteur du tribunal, trop enclin à sauver les coupables. Des marchands de journaux parcouraient la foule en criant:

—Voilà la liste des gagnants à la loterie de la très sainte guillotine. Qui veut voir la liste?... Demandez la grande trahison de Joseph Lefebvre, ci-devant médecin du traître Capet. Demandez la conspiration de l'infâme Joseph Lefebvre pour provoquer le massacre des patriotes.

—Où vas-tu, citoyenne? lui demanda rudement un porteur de carmagnole qui montait à la porte une faction volontaire.

—Citoyen, je vais où l'on juge Joseph Lefebvre. Je suis témoin.

Il ne répondit rien; mais une horrible femme qui tenait un enfant dans ses bras, cria qu'on ne devait pas laisser approcher des juges les femmes aristocrates capables de les corrompre.

—Celle-ci disait la tricoteuse, montrera son visage, ses larmes; elle se pâmera et elle fera tourner la tête à tout le tribunal. Ces gueuses font des hommes tout ce qu'elles veulent. Et voilà comment on sauve tous les traîtres qui affament le peuple.

Delphine, entrée dans le palais, s'avancait de toute la vitesse de ses petits pieds vers la salle du tribunal révolutionnaire, où le greffier lisait l'acte d'accusation. Desprès, à la faveur de sa carmagnole, la suivait sans être inquiété.

Cependant les cris de la tricoteuse firent le tour de la place et y ramènèrent la colère, l'envie et la haine.

—Hélas! disait-on de toutes parts. Nous n'avons plus Marat; nous avons perdu notre ami. Depuis que les méchantes l'ont tué les aristocrates relèvent la tête. Mais ils auront beau faire, il faudra bien qu'ils la crachent au panier. A mort les conspirateurs! A la guillotine, les ennemis du peuple! Joseph Lefebvre à la guillotine! Les enjôleuses, les faux témoins, les aristocrates, à la guillotine!

L'affaire Joseph Lefebvre se jugeait; l'interrogatoire était terminé. On allait entendre les témoins. D'instinct en instant, le peuple apprenait, par l'intermédiaire des citoyens présents dans la salle, des épisodes grossièrement altérés qui allaient, se formant de bouche en bouche, jusqu'à ce que la sottise et la haine eussent achevé d'en changer la figure. C'est ainsi qu'on raconta, dans la cour du palais, que l'infâme Lefebvre feignait de préparer des médicaments aux pauvres, et leur donnait en réalité du poison.

Quand on apprit qu'un té-

VOUS DIGEREZ MAL

C'est là, mesdames, la cause la plus fréquente de ces troubles qui vous affectent le cœur, la tête et le foie.

VOUS NE DEVIENDREZ JAMAIS FORTES ET SOUFFRIREZ TOUJOURS TANT QUE VOUS NE PRENDREZ PAS DES "PILULES ROUGES", LE REMÈDE PAR EXCELLENCE POUR RECONSTITUER LE SYSTÈME FÉMININ.

Suivez l'exemple de Melle Eugénie Jetté, 177 rue Champlain, Montréal. —Lisez bien ce que les PILULES ROUGES ont fait pour elle. —Que n'en serait-il de même pour vous.

Il y a déjà assez d'écueils auxquels la femme ne saurait se soustraire, sans qu'elle semble chercher à s'en créer d'autres par sa pure négligence.

Celle-ci ne devrait jamais oublier que chez elle tout particulièrement, lorsqu'il s'agit de la santé, tout compte, même les choses les plus insignifiantes en apparence. Il y a tant de délicatesse dans cet organisme si fragile! Le moindre incident peut en entraver le bon fonctionnement.

Mieux avisées, les femmes d'aujourd'hui s'entourent bien de certaines précautions et elles ont pour elles-mêmes des égards que justifie l'état de faiblesse générale qui les caractérise pour la plupart.

L'art de bien manger est difficile et pourtant c'est tout le secret de bien vivre et surtout de se maintenir en santé.

Que de dyspeptiques, mon Dieu! à l'aurore de ce siècle où le plus grand nombre des maladies est causé par les troubles digestifs!

Surveillez votre digestion, mesdames, maintenez toujours vos intestins en parfait ordre, et, libre de toute entrave, votre estomac suppléera aux besoins d'une saine nutrition; ainsi, vous vous éviterez bien des ennuis.

Malheureusement, il y a des estomacs capricieux. Dans ce cas, la meilleure nourriture absorbée dans les conditions les plus hygiéniques, peut encore être nuisible. Alors, il faut nécessairement aider le travail de la digestion. C'est ce qui arrive le plus généralement.

De tous les digestifs connus, il n'est encore rien de comparable aux Pilules Rouges qui se recommandent à toutes les femmes.

C'est le remède du jour et pour cause! Écoutez plutôt le récit de Mademoiselle Eugénie Jetté:

—Lorsque je commençai à prendre des Pilules Rouges, il y a trois ans, j'avais la tête et le cœur considérablement affectés. Depuis deux ans que j'étais entre les mains des médecins et mon état devenait de plus en plus critique. D'une faiblesse extrême, j'avais peine à me mouvoir.

Deux médecins avaient bien compris que ma mauvaise digestion occasionnait tout cela, mais aucun ne put y remédier d'une façon satisfaisante. Pourtant, ce ne sont pas les prescriptions qui ont manqué! Ce que j'en ai subi des visites et pris des drogues! puis, que de temps perdu et d'argent dépensé!

Heureusement que les effets bienfaisants des Pilules Rouges sont enfin venus mettre un terme à tant de souffrances et à un tel gaspillage.

En quatre mois, pendant lesquels je n'ai pris que dix boîtes de Pilules Rouges, je fus complètement guérie de ce mal qui me désespérait et était pour moi un réel martyre.

Les Pilules Rouges ont fait disparaître, sur le champ la cause évidente de ma maladie: les troubles digestifs. C'est tellement vrai que depuis que ma digestion s'opère facilement, depuis que mon estomac n'éprouve plus de ces lourdeurs qui en obstruaient le passage, de n'is que mes intestins sont réguliers, ma santé en général est devenue excellente et je me porte à merveille.

Voilà donc bien véritablement l'œuvre des Pilules Rouges.

Puisse mon exemple servir à tant de femmes qui souffrent du même mal. —Mademoiselle Eugénie Jetté, 177 rue Champlain, Montréal.



Melle JETTE, 177 rue Champlain, Montréal

Rien de plus facile à expliquer que l'action des Pilules Rouges en pareil cas.

Les Pilules Rouges s'adaptent à tous les besoins du système féminin. Elles s'identifient avec le sang pour parcourir tous les organes qu'elles alimentent et renforcent. C'est une médecine qui s'adapte à toutes les constitutions. Préparé soigneusement par des chimistes expérimentés et d'après les plus récentes données de la science, ce remède répond absolument aux besoins de nos jours.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leur bureau de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la maille, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

moins, une femme, déposait en sa faveur, un souffle terrible de colère s'éleva:

—C'est sa complice, qu'on la guillotine avec lui!

A ce sujet, d'interminables disputes, nourries d'ignorance et de cruauté, grosses de bêtise s'allongeaient, s'enfilaient d'heure en heure. Peu à peu on s'impacienta: la condamnation se faisait attendre. Erreur ou mensonge, des bruits d'acquiescement commençaient à courir et soulevaient une immense rumeur. Les cris redoublèrent: "Mort aux faux témoins!" Les septembriseurs se pressèrent sur les marches et voulurent forcer la porte.

Elle s'ouvrit. Delphine d'Athis parut. A la vue du peuple qui la menaçait, elle resta droite et blanche sur le plus haut degré. Un cercle de bras nus, de poings fermés, de sabres l'enveloppait.

Maurice qui avait quitté l'audience sur ses pas fit un mouvement pour se jeter entre elle et la foule.

D'un imperceptible signe de tête elle l'arrêta. Cependant les cris de mort redoublaient; les femmes couvraient de leurs glapissements aigus les grognements rauques des mâles avinés. La plus hideuse de toutes ces créatures, celle qui, depuis plusieurs heures, animait la foule et tenait un enfant dans ses bras, fit un pas en avant, et mettant le poing sur le visage de Delphine:

—On va te saigner, gueuse!

Alors un colosse velu, deminu, écarta les femmes, retroussa les manches de sa chemise et leva son sabre.

Mme d'Athis, se sentant pâlir mordit ses joues froides pour y ramener le sang. Elle comprit qu'instinctivement ils attendaient, pour la frapper, qu'elle donnât un signe de peur et s'avouât la victime. Son air d'innocence auguste, son regard de vierge la protégeait encore. Elle promena lentement les yeux sur la foule et, remarquant l'horrible mère qui la menaçait, elle s'approcha d'elle et lui dit:

—Vous avez un bel enfant.

A ces mots, les plus doux qu'elle eût jamais entendus, cette femme, cette mère, se sentit remuée dans ses entrailles. Des larmes lui montèrent aux paupières.

—Prenez-le! dit-elle.

Et elle le tendit à Delphine qui le prit dans ses bras et descendit, en lui souriant, l'escalier du palais, tandis que la foule incertaine, émue, étonnée, s'écartait devant elle.

Elle traversa ainsi la cour avec son innocent protecteur. Elle était sauvée. Quand elle eut franchi la grille elle remit l'enfant à sa mère sans prononcer une parole. Mais une de ses larmes avait coulé sur les langes.

Maurice Desprès l'avait devancée. Il la fit entrer dans le fiacre qui les attendait au coin de la tour carrée. Le fiacre, en tournant, se heurta à la charrette qui attendait Joseph Lefebvre pour le conduire à l'échafaud.

ANATOLE FRANCE.

FEUILLETON DU TRIFLUVIEN

ARLETTE

PAR DANIELLE PARTHYZ

Roger parut trouble. Il continuait.

—Moi, je pars ce soir. Mon père me chasse.

—A cause de vos dettes? Voyons, qu'est-ce que c'est que ces deux mille francs de billet? demandai-je avec angoisse, me souvenant de l'accusation de mon oncle.

—Je vous ai dit que je devais ouvrir un cabinet à Caen. Il a fallu m'installer, acheter des meubles, des habillements, — je n'irai pas au Palais avec ce costume de chasse? — acquiescer mille choses, enfin. Vous devez comprendre!...

Je regardai le curé assis près de moi; lui, parut convaincu. Je n'insistai pas.

—Lorsque mon père a connu mes idées d'indépendance, il s'est livré à un de ces accès de rage que vous connaissez, et qui, je crois, tiennent à quelque cause physique, un état maladif, nerveux... ne pensez-vous pas?...

—Certainement! C'est bien évident! s'écria mon curé, heureux de cette ingénieuse métaphore. —Etat nerveux, maladif. C'est clair.

—Très clair! appuyai-je.

—Bref, après m'avoir accusé d'ingratitude, il m'a enjoint d'avoir à quitter la Grangette ce soir même...

—Je comprends malaisément la colère de mon oncle, dis-je. S'il vous a fait entreprendre des études de droit, pourquoi se révolte-t-il à l'heure où vous voulez les utiliser?

Roger fit un geste d'indifférence.

—Difficile à expliquer. — Vous ne saisissez pas bien... vous ne connaissez pas assez la psychologie d'un riche propriétaire campagnard, comme est mon père. J'apprends le droit, pour démontrer à ses voisins qu'il est plus riche qu'eux, et me donner un titre au respect dans le pays.

Quand je fus avocat, mon père ne songea même pas qu'il pût me venir à l'idée d'exercer ma profession; en sa qualité d'homme d'action, il a le plus profond mépris pour les "écrivassiers" et les bavards. Il se dit que je lui succéderais à la Grangette, mais seulement quand il serait mort! jusque-là, je ne devais être que le chef de ses garçons de ferme... Les premiers mois après mon retour furent pénibles, beaucoup de scènes désagréables eurent lieu. Je ne voulais pas résister ouvertement, quitter, comme je vais le faire aujourd'hui, la maison où je suis né, pour n'y plus rentrer, peut-être! — Non, je me soumis en cela; mais je n'acceptai pas les occupations qu'on voulait m'imposer. Je m'adonnai à la chasse, aux longues courses en pleine campagne; j'essayai d'oublier ce que je savais, de revenir au niveau convenable pour être un bon paysan. — Vous êtes venue, Arlette.

Et, en vous voyant, j'ai compris que je ne devais pas essayer de redescendre l'échelle intellectuelle... que je ne devais pas rester inactif et dépendant de mon père... Je veux être quel qu'un par moi-même... quand vous m'avez dit de travailler il y a quelques jours, ma résolution était prise, déjà... Mais je n'en ai pas moins été heureux, de voir que vous vous intéressiez à moi. — Je vous aime tant.

Roger!...

—Dieu nous bénisse!... Ce garçon parle bien!... dit mon curé nous regardant d'un œil paternel...

Ainsi encouragé, Roger vint à moi, très ému et tremblant, lui ce héros de roman de chevalerie tremblant devant moi, pauvre miniature...

—Je serais si fier de vous protéger contre toutes sortes de

périls... contre les amis dangereux. Arlette, pour vous, pour vous seule, j'ai trouvé le courage de rompre avec la vie où je m'engourdissais ici! Je vais avoir beaucoup de déboires, de tourments, de peines... Il faut lutter pour conquérir le droit de travailler. Je lutterai pour vous. J'essaierai de me faire une renommée au barreau; si je n'ai pas de talent, je chercherai une autre situation, mais ce que je puis vous promettre, c'est que vous pourrez toujours être fière du nom que je vous offrirai, comme de celui d'un homme loyal...

Plusieurs fois, j'essayai de l'interrompre... Impossible. J'étais trop bouleversée moi-même par ces paroles, qui me révélaient entièrement une hauteur de cœur et d'esprit que j'avais soupçonnée déjà.

—Vous ne réfléchissez pas, Roger, que mon oncle ne m'admettra jamais pour sa fille... et que nulle considération au monde ne me ferait entrer de force dans sa famille.

Un silence pénible...

—Le temps arrangerait les choses! dit chaleureusement le curé. — Quand Jean Privaz verra son fils célèbre, il en sera fier, et ne voudra rien lui refuser... Vous essayerez, Arlette, de vous faire aimer de lui... Si vous voulez, vous réussirez!

—Jamais je ne m'abaisserai à mendier l'affection d'un homme qui, après m'avoir chassé de sa maison, m'accusait, hier encore de chercher à capter les bonnes grâces de son fils!...

Ces paroles, je les dis avec toute la véhémence de ma fierté froissée... Roger recula d'un pas. — Si vous m'aimiez, ces accusations ridicules auraient autant de poids à vos yeux qu'une bulle de savon!...

—Je n'ai pas dit, non plus, que je vous aime... répliquai-je comme malgré moi.

—Prenez garde à votre orgueil Arlette! dit-il tristement.

Je me détournai sans répondre, car le souvenir des mauvais traitements reçus emplissait seul mon cœur, et je ne voulais pas voir le chagrin de Roger.

Le curé était atterré.

—Je crains de comprendre, reprit mon cousin d'une voix entrecoupée... vos anciens projets, n'est-ce pas?... J'avais oublié que ce M. Weber était ici tout à l'heure... — Alors, adieu, Arlette!...

Il voulut s'éloigner. Je l'arrêtai d'un geste.

—Non, pas adieu, Roger, au revoir. Je "veux" vous revoir. Vous avez résolu de partir, de travailler, d'être un homme utile: vous agissez bien. J'espère qu'un jour viendra où je pourrai être fière de vous... Mais, avant de vous quitter, je veux vous annoncer une nouvelle... M. Weber était ici, pour me dire

que si je veux, je puis demain signer un traité avec le directeur de l'Opéra.

—Il m'offrirait son nom, en même temps.

Roger empoigna une petite chaise de bambou, qui eut un craquement plaintif. Le curé s'épongea le front.

—Ne cassez pas le mobilier, dis-je à Roger. Attendez la fin. — Assez huit jours de réflexion, j'ai déclaré à M. Weber que je renonce pour toujours au théâtre, — et que je ne puis être pour lui qu'une amie. Que dites-vous de cela?

—Vous êtes un ange!...

—Ah! — ma bonne petite Arlette! — Et mon curé me serrait les mains avec une émotion touchante. Ah! que c'est bien! — que c'est bien, cela!...

—Pourquoi ne voulez-vous pas m'encourager? me répondit-il? murmura Roger d'un ton de prière ardente.

Je me raidis contre cela:

—Je répondrai "oui", le jour où votre père viendra lui-même me demander d'être sa fille; le jour où il reconnaîtra que mon père, à moi, était un grand artiste, dont il doit être fier! — Ce jour-là, je dirai oui.

Roger me regarda marcher vers la porte, — et répéta:

—Parce que vous ne m'aimez pas.

Alors, sur le seuil, je me retournai.

—C'est peut-être parce que je vous aime, que je ne veux pas être à vous au prix d'une bassesse.

Il voulut s'élaner vers moi. Mais, déjà, j'étais dans l'escalier, j'arrivais à ma chambre, où je m'enfermai précipitamment... où je tombai sur un fauteuil en pleurant, sous l'œil étouffé de Milady. — En pleurant pour ce que je venais de dire. — Et qui était vrai.

La droiture de son caractère, la bonté de son cœur, sa fermeté, toutes ces qualités ignorées d'abord, et que je découvrais maintenant, c'est cela qui avait pris mon cœur... c'est cela qui m'avait rendu si sévère pour Charles, c'est cela qui m'avait si changée, moralement. Je l'aimais; — et je m'en apercevais au moment où il partait pour longtemps, — et en me disant que jamais mon oncle ne s'adoucissait à mon égard; que jamais je n'accomplirais l'acte le plus minime pour essayer de gagner ses bonnes grâces.

XIII

Les mois d'hiver furent tristes — novembre, décembre, des rafales d'eau, de vent, de grêle fondue, où tourbillonnaient les feuilles de la saison passée — en janvier, la neige arrive, et toute chose s'enveloppe d'une fourrure blanche. — Puis viennent les gelées terribles de février... On ne sait pas se préserver du froid, en ce pays. Les portes closent mal, les fenêtres laissent passer de perfides vents coulis; les cheminées fument. Des paquets de neige, apportés du jardin ou de la rue fondent, dans la cuisine du presbytère, et la changent en un cloaque bourbeux.



eux-mêmes, suivant le vieil adage. "The eye of the master fatteneth his cattle," contient la vérité et matière à réflexion, pourvu que l'éleveur considère comment il peut obtenir un meilleur résultat au plus bas prix et non pas le plus petit prix par tonne.

Il serait avantageux pour vous de nous écrire pour avoir des échantillons et connaître nos prix ou demander à votre fournisseur.

THE DOMINION LINSEED OIL CO. Ltd.

31 Mill Street Montréal, P. Q.

La "Livingston"

Cake & Meal est le résultat de quarante années d'expériences d'études attentives appliquées aux bons avantages. Nous avons produit ce que NOUS savons être un gâteau de graine de lin parfait. Les témoignages (pratiques et scientifiques) ont vu que les LIVINGSTON CAKE d'être 95 o/o digestible.

Les animaux ne peuvent distinguer pa-

GEO. MORRISSETTE

MARCHAND PLOMBIER

35-37 DU PLATON

TROIS-RIVIERES.

PLOMBIER, FERBLANTIER, FAZIER ET COUVREUR

Agent pour le Gaz Acetylene

SPÉCIALITÉ

Pour la pose d'appareils de chauffage à Eau chaude, Vapeur et Air chaud.

VOIR EN MAGASIN LES

BOUENNAISES,

RADIATEURS,

BAINE,

CLOSETS,

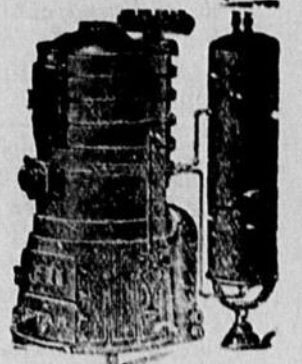
tous les matériaux nécessaires à cette fin.

AGENT

POUR LES COUVERTURES

ET PLAFONDS METALLIQUES,

DE TORONTO.



St Maurice Valley Ry

Les trains du chemin de fer de la Vallée du St-Maurice circulent comme suit: Départ de Shawinigan-Falls, 9.30 a. m. et 6.45 P. M., pour arriver aux Trois-Rivières à 11 A. M. et 8 P. M.; allant au nord, les trains laissent Trois-Rivières à 7.15 A. M. et 5 P. M., arrivent à Shawinigan Falls à 8.45 A. M. et 6.15 P. M.

Jusqu'à nouvel ordre ce service se fera tous les jours excepté le Dimanche.

M. BELIVEAU

MARCHAND-ÉPICIER

No 14, Rue St-Georges

En face du Marché au Foin TROIS-RIVIERES

M. BELIVEAU offre à ses clients et au public en général des marchandises de première classe à des prix excessivement bas et ceux qui voudront bien lui donner leurs commandes n'auront pas à le regretter.

Vous trouverez le plus beau choix de Sucreries, Biscuits, Epicerie en général, pour satisfaire les plus difficiles; le tout de première qualité et vendu à des prix défiant toute compétition.

Une visite est sollicitée.

TELEPHONE 389.

LINIMENT MINARD guérit la Diphthérie.

Province de Québec District des Trois-Rivières.

COUR SUPERIEURE

No 531

Dame Amanda Godin a, ce jour, poursuivi en séparation de biens, son époux, Georges Rivard, épicière, de la cité des Trois-Rivières.

BLONDIN & DESY,

Avocats de la demanderesse. Trois-Rivières, 4 janvier, 1907. 10-1-1m lfs.s.

Province de Québec District des Trois-Rivières.

COUR SUPERIEURE

No 530

Dame Louisa Gélina a, ce jour, poursuivi en séparation de biens, son époux, Victor Du pont, épicière, de la cité des Trois-Rivières.

BLONDIN & DESY,

Avocats de la demanderesse. Trois-Rivières, 4 janvier, 1907.

SIROP DU DR FRED DEMERS

POUR LES ENFANTS

Demandez toujours ce sirop car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhées. En vente partout. Depot, 1387 rue St-Jacques, Montréal.

Les Qualités de la Quinine

comme tonique doux et efficace, sont présentes au plus haut degré et sous une forme agréable dans le

Vin de Quinine de Campbell

Voilà 30 ans que les médecins les plus en vue l'ordonnent.

K. CAMPBELL & CIE, MFRS. MONTREAL.

Demandez

l'Elixir Pulmonaire Balsamique

du Dr. PICAULT.

Le vrai spécifique contre la toux, le rhume, l'asthme, les oppressions, l'estomac, etc.

Une seule dose soulage—quelques doses guérissent. 25c. la bouteille.

JOS. CONTANT, Pharmacien, 1475 Rue Notre-Dame, Montréal.

60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS

TRADE MARKS

DESIGNS

COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, 1 year, four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York.

Branch Office, 225 F St., Washington, D.C.

Echos de la ville et du district

Evêché des Trois-Rivières,
le 27 février 1907.
M. l'abbé Nicolas-Azarie Du-
gas, curé de Maisonneuve, décé-
dé aujourd'hui, était membre
de la Société d'une messe sec-
tion provinciale.
U. WARCHAND, Ptre.Chan.
Chancelier.

La Cour de Circuit s'ouvrira
le 11 du courant et la Cour Su-
périeure le 13.

Hier après-midi le pavillon
flottait sur le Bureau de Poste
à l'occasion de la réélection de
l'Hon. M. Bureau.

Vous trouverez toujours un
magnifique choix de tweeds et
hardes faites chez Bondy &
Beaulac, à des prix vraiment é-
tonnants.

Malgré la distinction que M.
Aubichon, Agent du Chemin de
fer de la Vallée du St-Maurice
à Shawinigan Falls, fait entre
les stations et les débarcadères
les passagers continuent à se
plaindre du froid. A St-Etienne
des Grès, la compagnie met à
la disposition des voyageurs
une petite bâtisse qu'elle ne
chauffe pas. Il n'y a pas même
de porte. Hier, trois personnes,
dont une dame, ont dû attendre
une heure avant le passage du
train. On comprendra qu'avec
le froid que nous avons de ce
temps-ci, les voyageurs ont le
droit de se plaindre. Un poêle et
une porte ne sont pas choses si
coûteuses qu'une compagnie de
chemin de fer puisse se dispen-
ser d'en faire l'achat....

Continuation de la grande
vente de chaussures à sacrifice
chez GUILBERT & MAGNY. Le
succès remporté par cette gran-
de réduction nous encourage à
continuer encore toute la semai-
ne prochaine. Nous avons enco-
re beaucoup de stock et nous
voulons faire de la place pour
nos nouvelles chaussures... nous
sommes tellement encouragés,
que nous vous invitons à venir
nous voir, nous avons de bons
marchés dont nous voulons
vous faire profiter. Un seul
prix. GUILBERT & MAGNY.

Les journaux annoncent que
la Ligue intermédiaire a accor-
dé à Sherbrooke la partie qui
n'a pu être jouée à Grand'Mère
samedi dernier.

La ligue tout en admettant
que les joueurs de Grand'Mère
n'étaient pas responsables des
actes de brutalité dont les
joueurs de Sherbrooke ont eu à
souffrir, a voulu faire un exem-
ple. Ainsi des gens qui cro-
yaient favoriser leur club de
prédilection, lui ont enlevé toute
chance de succès. Sans doute
Grand'Mère ne pouvait pas, se-
lon toute apparence, reprendre
la grande avance que Sherbroo-
ke avait sur lui, mais on lui a
enlevé la consolation de lutter
jusqu'au bout.

INTERET.

4%

Quatre pour cent alloué sur
dépôts au département d'é-
pargne.

Escompte au taux des
Banques.

Prêts sur hypothèques.
Effets de commerce.

Emettons chèques et man-
dats de la Dominion Express
& Co., sur toutes les parties
de l'Amérique et de l'Europe.

Affaires transigées par
correspondance.

P. E. PANNETON,
BANQUIER
TROIS-RIVIERES, QUE.



BOVRIL
est toujours prêt
et toujours utile
dans toutes les
occasions.

Vous pouvez
le servir au lunch;

Vous pouvez
le servir comme
soupe;

Vous pouvez
le donner aux en-
fants n'importe
quand.

Vous pouvez
fortifier l'invalidé
grâce à lui.

Vous pouvez
vous ranimer vous-
même si vous êtes
fatigués.

Vous pouvez
avec son aide ren-
dre exquis le moi-
dre aliment que
vous voulez pré-
parer.

Parce que
non seulement il
améliore le goût,
mais il augmente
encore les qualités
nutritives de n'im-
porte quel plat
auquel il est ajouté.



On nous prie d'insérer la note
suivante, ce que nous croyons
devoir faire, mais le jeu de
quilles est peu encouragé cette
année aux Trois-Rivières et il
est plus que probable qu'aucune
équipe n'ira représenter Trois-
Rivières à Montréal:

"Nous sommes heureux d'an-
noncer à nos joueurs de quilles
de cette ville ainsi qu'à nos lec-
teurs en général, qu'un grand
Tournoi de Quilles aura lieu
prochainement à Montréal sous
les Auspices du "Manhattan
Bowling Alley", dont M. P.
Plourde, sportman bien connu
de cette ville, est le gérant, le-
quel tournoi sera sans contredit
le plus grand et le plus popu-
laire du Canada.

Des invitations ont été lan-
cées à tous les clubs de Mont-
réal, Québec, Trois-Rivières, Ot-
tawa, Sherbrooke, St-Hyacin-
the, Valleyfield, Grand'Mère,
etc. Il est tout probable que
tous ces clubs seront représen-
tés.

Les prix qui seront de haute
valeur, seront distribués comme
suit:

3 prix pour le plus gros score
de 3 parties pour une équipe
de trois joueurs.

2 prix pour 1 équipe de 2
joueurs (en trois parties).

3 prix pour 1 joueur en 1 par-
tie.

2 prix pour 1 joueur en 3 par-
ties.

1 prix spécial (trophée) que
la Brunswick-Balke Collender
Co., a eu l'amabilité d'offrir,
pour une série de 10 parties
jouées par 1 joueur. Comme
nos sportmen peuvent le constater
ce concours ne manquera
pas d'intérêt, et mérite tout
l'encouragement possible de la
part de nos clubs locaux, qui
certainement se feront un de-
voir d'aller concourir avec nos
amis montréalais et étrangers.

Ce tournoi a été fixé aux 7,
8, 9 et 10 mars 1907, ce qui
donnera le temps nécessaire aux
clubs de s'organiser.

M. Plourde, propriétaire du
Manhattan Bowling se fera un
devoir de répondre à toutes in-

formations, ou bien par lettres
à M. T. Saint-Martin, 79 St-
Christophe, Montréal.

Un excellent conseil à suivre
par les clubs locaux serait de se
faire inscrire le plus tôt possi-
ble, laquelle pourra être faite à
partir du 24 février 1907.

Meubles de salon de toute va-
leur et de eout prix chez Lau-
rin & Cie.

Le R. F. Lamy, S. J., de
l'Immaculée - Conception, de
Montréal, était aux Trois-Ri-
vières hier. Il a pris part à la
fondation d'un Cercle de l'As-
sociation Catholique de la Jeu-
nesse Canadienne-française.

M. J. D. Thibodeau, de Fall
River, était de passage ici hier.

Le Rév. M. Racette, desser-
vant au Lac Ignace, est de pas-
sage à l'évêché.

La grande vente de chaussu-
res à bon marché se continue en-
core chez GUILBERT & MAGNY;
Ceux qui n'ont pu profiter de
cette occasion sont invités à se
rendre immédiatement et nous
vous promettons un bon BAR-
GAIN; venez nous voir... tout le
stock est réduit. Un seul prix.
GUILBERT & MAGNY 152 rue
Notre-Dame.

M. le Dr L. P. Fiset, M. P.P.
était aux Trois-Rivières hier.

La grande popularité dont
jouit la maison Bondy & Beau-
lac vient du bon marché qu'elle
offre à ses clients. On y trouve
toujours à plus bas prix qu'ail-
leurs des marchandises de pre-
mière qualité.

M. Joseph Dostaler, de St-
Maurice, est décédé subitement
hier, à Québec, chez sa sœur
Madame Duval.

Si vous voulez avoir une
maison confortable et avoir
toutes vos aises, faites vos a-
chats de meubles chez Alph.
Laurin & Cie. Les meubles que
vend cette maison ont toutes
les qualités qu'on puisse désirer.

Mercredi après-midi, on a
trouvé sur le perron de la buan-
derie à l'Hôpital St-Joseph, le
cadavre d'un enfant nouveau-
né.

Le coroner a été notifié im-
médiatement et le Chef de Poli-
ce est à faire des recherches qui
se termineront probablement
par l'arrestation des personnes
qui ont déposé le cadavre à cet
endroit. Elles auront à expli-
quer leur conduite.

Magnifique assortiment de
cols et cravates chez Bondy &
Beaulac. La plus grande variété
et toutes de première qualité.

Bien que le Procureur Gné-
ral n'eût pas donné ordre d'as-
siner des jurés, il y a eu séance
de la Cour Criminelle ce ma-
tin.

La principale affaire était
celle de McCraw. Ses défenseurs
ont demandé que la Cour or-
donne de procéder au plus tôt
à son procès.

La Couronne a déclaré que le
25 courant, elle serait en état
de faire connaître ses intentions
et l'Hon. Juge Cooke a ajour-
né jusqu'à cette date.

L'accusé était représenté par
Mtres Blondin & Désy et Mtre
N. K. Laflamme, et la Couron-
ne par Mtres C. A. Wilson et
F. S. Tourigny.

Chez GUILBERT & MAGNY
la grande vente se continue en-
core, profitez-en, un seul prix.
152 rue Notre-Dame.

Chère Mère

Vos petits enfants exigent des soins constants
par les temps d'hiver et d'automne. Ils con-
tractent le rhume. Connaissez-vous Shiloh's
Consumption Cure, le Tonic des Pommiers, et
ce qu'elle a accompli pour tant d'autres? Elle
est réputée être le seul bon remède pour toutes
les maladies des conduits aériens chez les enfants.
Elle est absolument inoffensive et elle est
agréable au goût. Guérison garantie ou votre
argent vous est retourné. Le prix est 50c. la
bouteille, et tous les marchands de médecine
vendent.

SHILOH

Tous les marchands de pharmacie.

POUR VOS ACHATS

Ne manquez pas d'aller
chez **BONDY & BEAULAC.**
Article de toilette de pre-
mier ordre, Hardes-Faites,
Valises, Etc., Etc.
Sans rivaux dans les Cols
Cravates.

RENDEZ-VOUS CHEZ

J. W. BRITTEN

POUR

PIPES, TABAC

Et Articles de Fumeurs.

Journaux, Revues Françaises et Anglaises

[J. W. BRITTEN]

Fondation de deux cercle de l'A. C. J. C. à Yamachiche

(suite de la 1ère page)

Le cercle Sainte-Anne a élu
les officiers suivants: Pierre
Boisvert, président; Aquila La-
pointe, vice-président; Edmond
Dorion, secrétaire; Lucien Gon-
ville, trésorier.

M. le Chan. N. Caron, curé,
a accepté d'être l'aumônier-di-
recteur du cercle Dorion, et M.
l'abbé T. Lesage, vicaire, celui
du cercle Sainte-Anne.

Le cher Frère Rodolphe, pro-
fesseur des membres du cercle
Sainte-Anne, partage avec M. le
vicaire la direction du cercle.

Les membres de ces cercles
semblent se ranger sous les dra-
peaux de l'A. C. J. C. avec un
zèle ardent et animés des meil-
leures intentions. On dirait des
fruits mûrs qui n'attendaient
qu'une main amie pour les
cueillir.

La fondation de ces deux cer-
cles est une preuve tangible de
ces judicieuses remarques du
"Messager Canadien" de fé-
vrier: "L'Association Catholi-
que de la Jeunesse Canadienne
française", écrit l'organe offi-
ciel de l'Apostolat de la prière,

"prend vraiment une physiono-
mie de plus en plus séduisante.
Le "Semeur" et l'œuvre qu'il
représente sont en train de
créer une nouvelle mentalité, un
idéal et des aspirations plus
relevées chez une partie de la
génération qui grandit. L'âge
mûr trouvera aussi parfaite-
ment son compte à la lecture
de cette revue, où bouillonne
l'ardeur d'un sang jeune tem-
pérée et dirigée par de sages
mentors, et qui se traduit par
l'original et vibrant énoncé de
vérités actuelles on ne peut
plus opportunes. Les prêtres, en
s'initiant à ce patriotique et re-
ligieux mouvement, encouragé
et béni par le Pape et tous les
évêques canadiens-français, con-
cluront peut-être à une nouvel-
le orientation de leur zèle. Ils
voudront eux aussi enrégimen-
ter leurs meilleurs jeunes gens
dans ce bataillon d'élite, grou-
per des forces et des bonnes
volontés qui, isolées, se décou-
ragent et s'annihilent, puis fi-
nissent par grossir la troupe de
ceux qui vont à la dérive."

"Le "Semeur" de décembre
annonce que "l'A. C. J. C."
n'est pas exclusive, qu'elle ne
limite pas son action à une
classe privilégiée, mais qu'au
contraire elle l'étend déjà dans
les collèges commerciaux ainsi
que parmi les jeunes ouvriers;
qu'elle prétend même s'implan-
ter bientôt parmi les rudes tra-
vailleurs de la campagne. Elle

Argent à Prêter

Argent à prêter par
gros ou petits mon-
tants, à la ville ou à
a campagne. Condi-
tions faciles. S'a-
dresser à **L. P. MER-
CIER, Notaire, No. 17,
rue Alexandre, Trois-
Rivières**

7-5-1a.

adresse ses constitutions et sta-
tuts à quiconque les lui deman-
de."

"De jeunes personnes ont de-
mandé si elles pouvaient s'a-
bonner au "Semeur"? "Mais
oui!" répondent les jeunes; "ce
sera pour nous un puissant en-
couragement." Avis donc aux
zélées zélatrices."

Abonnement au "Semeur":
50 cts par année. S'adresser à
M. Casimir Hébert, B. P. ca-
sier 2183, Montréal.

Nos lecteurs nous sauront gré
de reproduire en terminant une
lettre de Mgr notre évêque, a-
dressée en 1904 à l'A. C. J. C.

"Cette association me paraît
de nature à faire un grand
bien, en ralliant les jeunes in-
telligences de notre pays au-
tour du but le plus noble et le
plus élevé, celui de défendre la
religion et la patrie. Pendant
que d'autres nient le danger
pour n'avoir pas à le conjurer;
pendant que ceux-là se taisent
pour n'être pas troublés dans
leur insouciance et pernicieuse
inactivité; vous, mesurant le
péril qui nous menace, avec cal-
me, mais avec une clairvoyante
sincérité, vous vous préparez à
la résistance et à la lutte. Vous
groupez les forces, développez
les énergies et disciplinez les vo-
lontés, afin qu'au moment op-
portun la vérité et le bien
soient défendus, et l'erreur et le
vice combatus. C'est une œu-
vre éminemment patriotique
que vous entreprenez. Je prie
Dieu de bénir vos nobles efforts
et de vous rendre victorieux de
tous les obstacles que vous ne
manquerez pas de rencontrer
sur votre route. Je serai heu-
reux que votre œuvre se répande
dans mon diocèse, et particu-
lièrement dans ma ville épis-
copale."

† F. X., év. des Trois-Rivières.

Par ordre
RAOUL PELLERIN,
Secrétaire du "Cercle Dorion"



PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION DE VOLAILLES

OTTAWA, ONT.

MARS 4 AU 8, 1907

Des billets de retour seront ven-
dus pour le prix d'un simple billet
de première classe. Bon pour par-
tir le 5 le 6 Mars bon pour re-
tour : 9 de Mars 1907.

HENEVERT, Agent